

**DNCA**  
INVESTMENTS

RAPPORT RSE

**2025**



<b>A. QUI SOMMES-NOUS ?</b>	<b>5</b>
1. Nos activités	5
2. Nos valeurs	6
3. Notre organisation	7
4. Chiffres clés	10
<b>B. CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIETAL</b>	<b>12</b>
1. Tendances du marché de la gestion d'actifs	12
2. L'intégration ESG dans les prestations d'investissement	13
<b>C. LA RSE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE COMME FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE POUR DNCA FINANCE</b>	<b>17</b>
1. Nos engagements RSE	17
2. Implications dans les initiatives de place	20
3. Notre stratégie de Développement Durable	21
4. Nos leviers d'actions	23
<b>D. MODALITES DE DEPLOIEMENT DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>29</b>
1. Pilotage des objectifs et des résultats	29
2. Gouvernance « Développement Durable »	30
3. Ressources humaines et techniques	32
<b>E. RESULTATS ET PERSPECTIVES</b>	<b>34</b>
1. Résultats	34
2. Perspectives	60
<b>F. ANNEXES</b>	<b>64</b>
1. Annexe 1 : les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies	64
2. Annexe 2 : Les 17 ODD de l'ONU	65
3. Annexe 3 : CSRD	67



## EDITO

Par **Éric Franc**,  
CEO de DNCA Finance

L'année 2025 a été caractérisée par une succession de chocs inédits, émanant notamment de la nouvelle administration américaine, qui ont accéléré la transformation du système économique mondial. Le durcissement des droits de douane et la poursuite du tournant protectionniste ont été les principaux événements de l'année. Pourtant, les tensions géopolitiques et commerciales n'ont pas empêché les marchés financiers de poursuivre leur progression, soutenus par la résilience des résultats des entreprises et par les anticipations liées notamment au recours croissant à l'intelligence artificielle.

2025 a aussi été l'année « Omnibus I », marquant un tournant important du régulateur européen vers une réglementation sur la durabilité simplifiée, allégée, moins coûteuse pour les entreprises. Ainsi, les obligations liées au règlement CSRD ont été suspendues pour un très grand nombre d'entreprises, qui auraient dû rédiger un rapport de durabilité pour les prochaines années, et allégées pour celles qui restaient soumises au texte initial. Parallèlement, la Directive européenne sur le devoir de vigilance (CS3D), a, elle aussi, été décalée dans le temps et réduite dans son périmètre d'application. Dans ce contexte, DNCA Finance, qui appuie sa stratégie d'investissement responsable et son processus d'analyse (outil ABA) sur les données directement issues des entreprises, accueille positivement les simplifications annoncées, tout en souhaitant que les objectifs de transparence et de durabilité restent maintenus, et que la qualité des données continue à progresser.

Côté gestion d'actifs, 2025 s'est présentée comme une année de transition entre la première version du règlement SFDR et la très attendue « v2 », dont le projet a été publié par la Commission Européenne en novembre 2025. Le texte doit être approuvé au cours de l'année 2026 par le Conseil européen et le Parlement, pour une application attendue horizon 2028. Cette nouvelle version de SFDR, centrale pour les investisseurs et les sociétés de gestion, devrait introduire de nouvelles catégories de produits financiers : « ESG Basics », « Durable » et, nouveauté particulièrement attendue, « Transition ». Ces catégories devraient bénéficier de critères plus précis, tandis que les documents à destination des épargnants devraient gagner en lisibilité et en accessibilité. DNCA Finance se prépare d'ores et déjà à cette « mutation » et fera évoluer sa gamme de produits en cohérence avec les nouvelles orientations du cadre réglementaire. Par ailleurs, à la suite de la revue menée au regard des orientations de l'ESMA, adoptées par l'AMF, la dénomination des fonds disposant déjà d'un intitulé ESG n'a pas été modifiée. La gamme « Beyond » a toutefois été renommée « Sustain », afin de mieux refléter son alignement avec les exigences applicables en matière de *Fund Naming*.

En dépit des incertitudes persistantes vis-à-vis des réglementations finance durable, les encours d'investissement responsable ont continué de progresser, notamment en France, comme le montrent les statistiques de l'AFG publiées en avril 2026 (+4,8%). Ces éléments positifs confortent notre conviction stratégique, en nous encourageant à maintenir plus que jamais le cap que DNCA Finance s'est initialement fixé en matière de responsabilité sociétale autour de trois axes directeurs : « Investir sur l'épanouissement de nos collaborateurs, facteurs déterminant de la croissance de DNCA Finance », « Maîtriser les impacts environnementaux et sociaux sur l'ensemble de nos activités », et « Contribuer au rayonnement du développement durable dans l'industrie de la gestion d'actifs ». La mise en œuvre de cette stratégie, visant les objectifs dorénavant fixés pour 2027, a été poursuivie activement en 2025.



# A

## QUI SOMMES-NOUS ?

---

1

Nos Activités

---

2

Nos Valeurs

---

3

Notre organisation

---

4

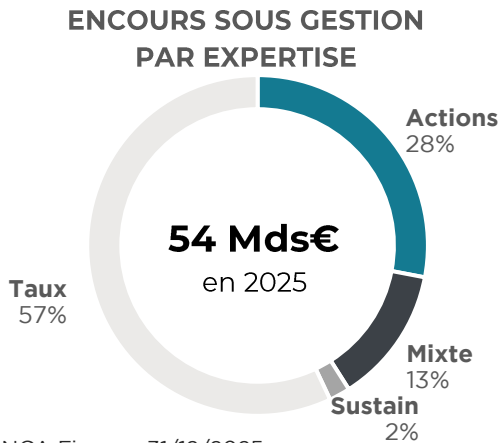
Chiffres clés

---

## A. QUI SOMMES-NOUS ?

### 1. Nos activités

DNCA Finance est une société de gestion de portefeuille créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé autour de cette philosophie une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante.



Source DNCA Finance 31/12/2025.

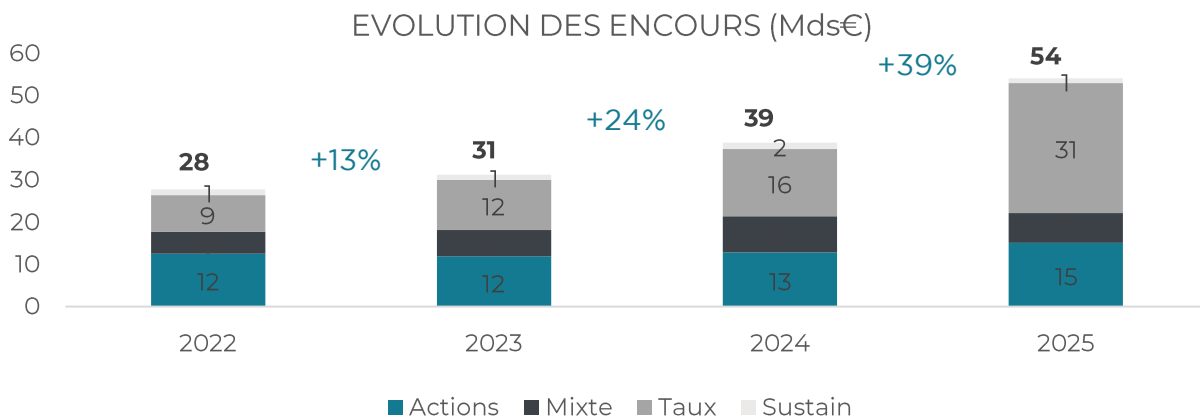
DNCA Finance gère des OPC (OPCVM et FIA) investis sur les principaux marchés d'actions et d'obligations pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. DNCA Finance gère également des mandats de gestion pour des institutionnels ainsi que des mandats de gestion privée pour une clientèle non professionnelle.

Depuis la création de la société, les choix d'investissement sont le résultat d'une analyse fondamentale des entreprises. Les gérants abordent l'analyse d'un émetteur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et/ou les actions offrant la meilleure performance en fonction du risque pris. Cette approche globale, qui combine l'expertise des équipes obligataires et actions, apporte un plus indéniable à la qualité de sa gestion.

Notre offre est organisée autour des expertises Actions, Mixte, Sustain (Art.9 SFDR), Taux (dont Performance Absolue Obligataire), proposant des stratégies d'investissement reconnues et régulièrement récompensées.

Focus sur l'évolution des actifs gérés par DNCA Finance: historiquement axée sur les marchés actions et la connaissance des entreprises, DNCA Finance bénéficie ces dernières années d'une forte collecte dans de nouvelles expertises: les marchés obligataires souverains (succès de DNCA Invest Alpha Bonds) et, dans une moindre mesure, les matières premières (DNCA Invest Strategic Resources). D'un point de vue investissement responsable, DNCA Finance accompagne ces expertises par la mise en place d'analyses ESG spécifiques.

La démarche d'Investisseur Responsable de DNCA Finance s'inscrit dans les valeurs fondatrices de l'entreprise.



Source DNCA Finance 31/12/2025.

Depuis sa création, DNCA Finance offre une gestion au service des Hommes et de leur patrimoine. Le contexte économique et financier, toujours plus mouvant et complexe, n'autorise plus de solutions d'épargne passives. Ainsi, nous proposons des portefeuilles reflétant les convictions de nos gérants, leur connaissance approfondie des

émetteurs (entreprises, Etats), et de leur environnement. DNCA Finance intègre les critères ESG dans 95% de ses encours gérés.<sup>1</sup>

Les équipes de DNCA Finance partagent une même ambition : développer des produits gérés avec une approche associant anticipation et pragmatisme. L'expertise, la rigueur et le sens des responsabilités ont ainsi permis à DNCA Finance de s'imposer parmi les acteurs de référence du marché de la gestion européenne.

DNCA Finance développe depuis toujours une gestion responsable et engagée caractérisée par une ouverture d'esprit qui permet d'initier de nouvelles voies pour répondre aux enjeux de demain. Dans ce cadre, DNCA Finance a progressivement élargi son analyse fondamentale à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

## 2. Nos valeurs

Dès sa fondation, DNCA Finance a adopté une philosophie fondée sur les **3P : Prudence, Patience et Persévérance**. Ces trois mots traduisent une volonté d'aligner le savoir-faire de la société sur une gestion de conviction, patrimoniale et de long terme, toujours dans l'intérêt des clients.

Ce savoir-faire fait écho aux valeurs clés du savoir-être des équipes de DNCA Finance :

- Un souci d'**excellence** permis par une longue expérience
- Une **ouverture d'esprit** qui donne lieu à des initiatives pour répondre aux enjeux de demain
- L'**indépendance**, condition indispensable pour agir dans le seul intérêt de la croissance du patrimoine de ses clients.

### Les valeurs et la philosophie de DNCA Finance



**EXCELLENCE**



**OUVERTURE D'ESPRIT**



**INDEPENDANCE**



**PATIENCE**



**PRUDENCE**



**PERSEVERANCE**

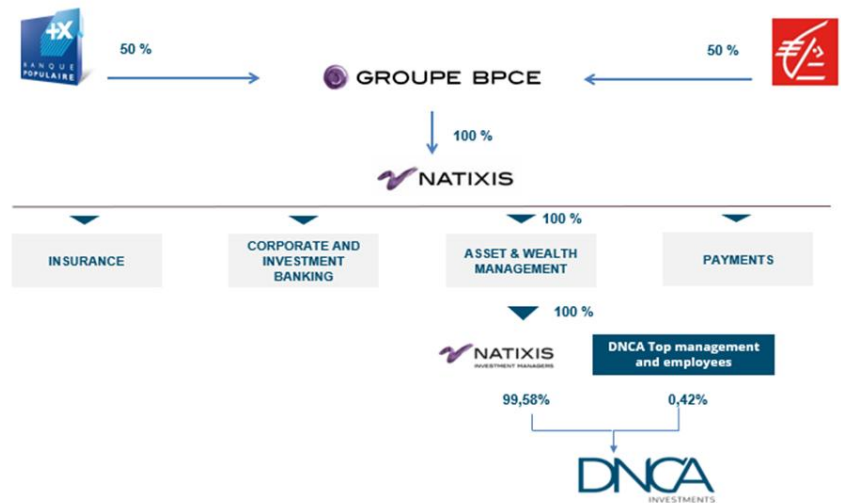
<sup>1</sup> Correspond aux encours classés article 8 et 9 selon le règlement SFDR au 31/12/2025.

### 3. Notre organisation

#### a) Actionnariat

Fondée en 2000 à Paris, DNCA Finance a été acquise par Natixis Investment Managers (Natixis IM) en 2015 qui la détient depuis 2020 à 99,6%. En plus de son siège situé à Paris, DNCA Finance, sous forme de SCS, contrôle trois entités situées à Luxembourg, à Milan et à Madrid (création du bureau en octobre 2025).

Historiquement, la position du groupe DNCA Finance est centrée sur l'Europe, plus particulièrement en France, en Italie, au Luxembourg, en Espagne et en Belgique. En devenant affilié de Natixis IM, DNCA Finance bénéficie de l'appui du réseau de son actionnaire qui permet de se développer dans de nouveaux marchés tels que la Suisse, l'Allemagne, l'Espagne, l'Amérique Latine et le Japon.




Pour continuer à mettre l'accent sur les pays où la position du groupe est importante, DNCA Finance dispose également de son propre réseau de commercialisation :

- Au Luxembourg, la succursale a pour objet :
  - le maintien de l'activité réalisée localement à Luxembourg (la supervision de la gestion administrative déléguée de la SICAV luxembourgeoise, la commercialisation sur les marchés luxembourgeois et belges des fonds gérés par DNCA Finance) ;
  - l'apport d'un support à DNCA Finance quant à l'interprétation et au contrôle du respect des obligations locales et des pratiques de place en matière de gestion d'OPCVM domiciliés au Luxembourg ainsi qu'un support local pour les fonctions, Conformité et Finance ;
  - et d'autres éventuelles activités accessoires.
  
- En Italie, DNCA Finance exerce ses activités par l'intermédiaire d'une succursale établie depuis mai 2012 dans le cadre du régime de libre établissement. La principale activité de la succursale italienne consiste à promouvoir, sur le territoire italien, les OPC gérés par DNCA Finance. La succursale est également habilitée à fournir des conseils en investissement (activité non exercée à date).
  
- En France, DNCA Finance exerce les activités pour lesquelles elle est agréée, ainsi que ses activités en libre prestation de services dans d'autres Etats européens.

Par ailleurs, fin 2025, DNCA Finance a ouvert une succursale à Madrid avec deux nouveaux gérants actions européennes.

b) Comité exécutif et Comité de surveillance

Au 31/12/2025 :

		COMITE DE SURVEILLANCE	COMITE EXECUTIF
	Philippe Setbon Directeur général de Natixis Investment Managers	✓ Président	
	Nathalie Bricker Directrice générale adjointe de Natixis Investment Managers	✓	
	Christophe Eglizeau Responsable Réseaux BPCE et Épargne entreprise de Natixis Investment Managers	✓	
	Jean-Charles Mériaux Membre du Conseil de surveillance	✓	
	Grégoire Scheiff Membre du Conseil de surveillance	✓	
	Eric Franc Directeur général Gérant de la SCS		✓
	François Collet Directeur de la gestion		✓
	Géraldine Courtois-Prévert Directrice des opérations		✓

**Changement important en 2025 :** Jean-Charles Mériaux et Grégoire Scheiff, ont quitté leurs fonctions pour partir à la retraite.

Ces départs, pleinement anticipés, ont fait l'objet de transferts d'organisation et de compétences au sein de la société de gestion afin d'assurer la continuité au mieux des intérêts des clients et des parties prenantes. Le Comité Exécutif accueille ainsi François Collet, Directeur de la Gestion, et Géraldine Courtois-Prévert, Directrice des opérations. Jean-Charles Mériaux et Grégoire Scheiff restent membres du Comité de Surveillance.

DNCA Finance remercie vivement Jean-Charles Mériaux et Grégoire Scheiff pour leur contribution essentielle au succès de la société.

### c) Autres Comités

La gouvernance de DNCA Finance s'appuie également sur des instances mises en place pour répondre à des besoins organisationnels ou à des exigences réglementaires par le biais de différents comités :

- Comité des Risques: La fonction permanente de Contrôle des risques est indépendante sur le plan hiérarchique et fonctionnelle vis-à-vis des fonctions opérationnelles. Le comité des Risques a pour rôle de veiller à l'efficacité du dispositif de gestion des risques.
- Comité Compliance: La fonction permanente de Conformité et Contrôle Interne a pour rôle de veiller à l'efficacité du dispositif de DNCA Finance sur la prévention du risque de non-conformité. Le Comité a notamment pour objet de valider les évolutions du dispositif lié et de rendre compte de l'état de conformité de la société.
- Par ailleurs, dans le cadre de notre gouvernance « Développement Durable », d'autres comités sont en place tels que le Comité Développement et Investissement Durable (DID), et le Comité RSE ; Cf. 2 - Gouvernance « Développement Durable ».

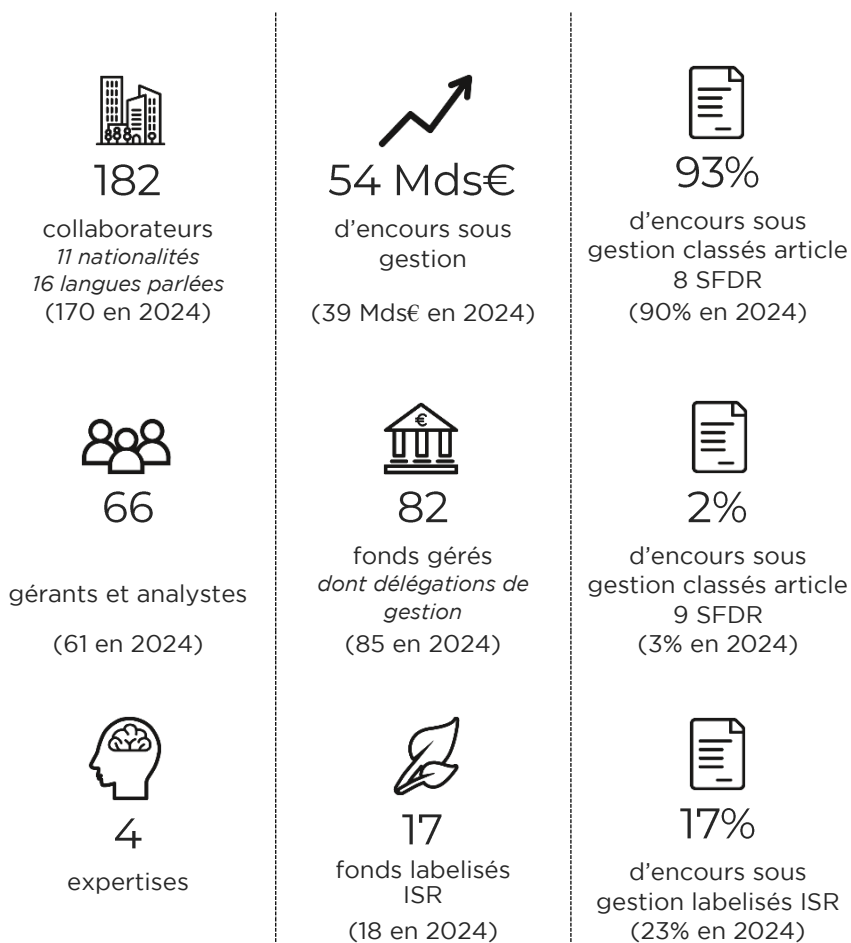
#### **Conformité et éthique des affaires :**

DNCA Finance promeut une culture de la conformité qui s'inscrit dans sa volonté d'exercer l'ensemble de ses activités de manière éthique, professionnelle et loyale. A ce titre, la société de gestion s'appuie sur un cadre procédural structuré, composé de nombreux documents de référence. Des politiques et des procédures applicables à l'ensemble des collaborateurs sont ainsi mises en place afin d'encadrer les activités, les produits et les services qui pourraient générer des conflits d'Intérêts, parmi lesquelles :

- Le Code de Déontologie qui édicte notamment des principes d'éthique professionnelle applicables à l'ensemble des collaborateurs, relatifs à la primauté des intérêts des clients, au respect des règles encadrant les cadeaux, les avantages et les invitations, ainsi qu'aux transactions personnelles, aux activités externes, aux mandats sociaux et aux participations au capital de sociétés ;
- La Politique de rémunération vise à éviter les situations de conflits d'intérêts et à instaurer un cadre de rémunération approprié afin que les collaborateurs ne soient pas encouragés à prendre des risques incompatibles avec l'intérêt des clients ;
- La Politique de vote et d'engagement ;
- La Procédure de sélection et suivi des prestataires ;
- La Politique de meilleure exécution et sélection des intermédiaires ;
- La Procédure de faculté d'alerte permettant aux collaborateurs de remonter toute situation potentielle ou avérée de faits répréhensibles (crimes, délits) ou contraires au droit ou au code de déontologie.

## 4. Chiffres clés

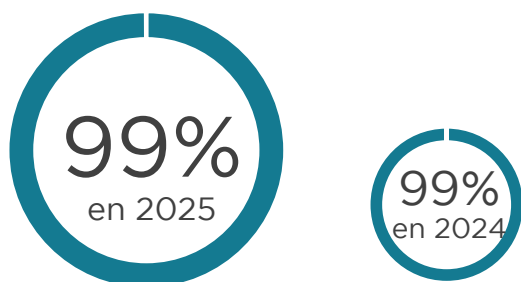
Au 31 décembre 2025, DNCA Finance gère 53,92 milliards d'euros, dont 9,18 milliards d'euros labélisés ISR, soit 17% des encours sous gestion.



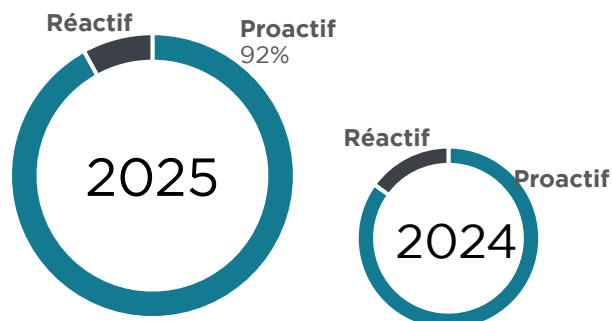
Source DNCA Finance 31/12/2025

En tant qu'Investisseur Responsable, DNCA Finance attache la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les entreprises dans lesquelles elle investit. Qu'il s'agisse d'apporter un éclairage additionnel à son analyse ou d'encourager les sociétés qu'elle finance à adopter de meilleures pratiques, DNCA Finance considère l'engagement actionnarial<sup>2</sup> comme un pilier fondamental de sa démarche d'Investisseur Responsable et de sa responsabilité fiduciaire. La société de gestion distingue deux façons d'interagir avec les sociétés : le dialogue avec les entreprises et l'engagement actionnarial, parmi lesquels DNCA Finance distingue l'engagement proactif et l'engagement réactif. DNCA Finance complète ces interactions par des visites de sites.

### TAUX DE PARTICIPATION AUX AG



### TAUX D'ENGAGEMENT



<sup>2</sup> Cf. Rapport d'Engagement et de Vote 2025 | janvier 2026



# B

## CONTEXTE ECONOMIQUE

---

1

Tendances du marché  
de la gestion d'actifs

---

2

L'intégration ESG dans les  
prestations d'investissement

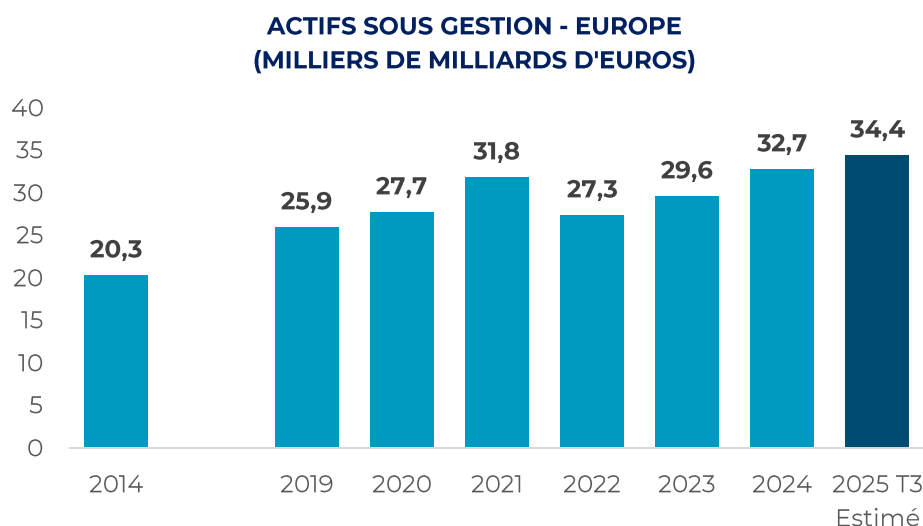
---

## B. CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIETAL

### 1. Tendances du marché de la gestion d'actifs

L'année 2025 a été marquée par une forte volatilité et un niveau élevé d'incertitude après le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, avec une multiplication d'évènements : tensions géopolitiques, guerre commerciale, politique monétaire incertaine. Cette volatilité n'a pas empêché les marchés actions mondiaux, notamment américains, de battre de nouveaux records, portés par les bons résultats des entreprises et les anticipations de baisse des taux. En Europe, les performances des marchés sont hétérogènes, entre la hausse spectaculaire des marchés espagnol, grec et italien et la timide hausse du marché français, handicapé par la situation budgétaire française.

Cette bonne tenue des marchés financiers s'est traduite par une croissance des actifs sous gestion en Europe, estimée à fin septembre 2025 à 34 400 Mds€, marquant un nouveau record :



Source: EFAMA, "Asset Management in Europe – An overview of the asset management industry", Decembre 2025

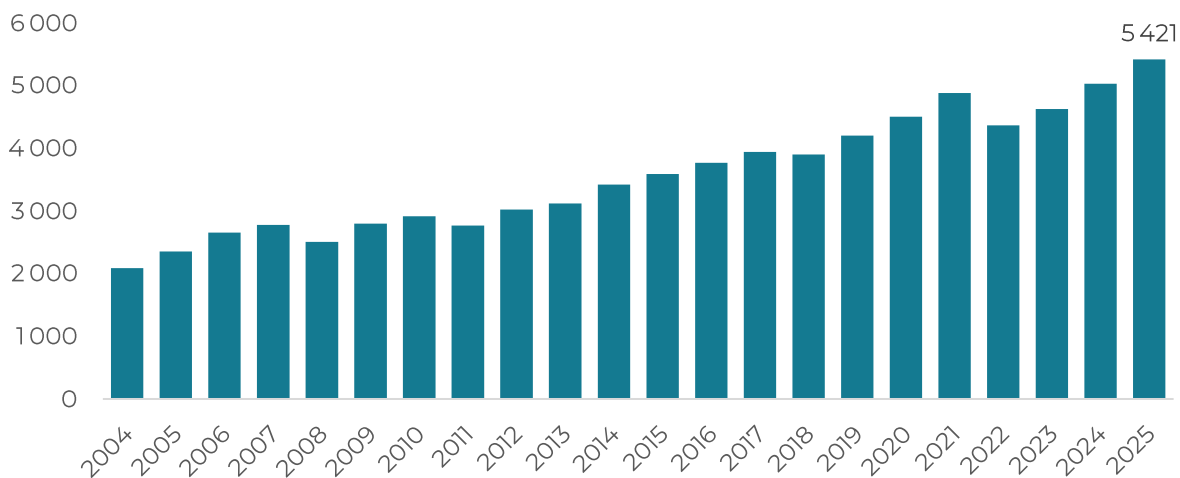
Concernant les OPC, les encours gérés en Europe dépassent 25 239 Mds€, en hausse de 8%<sup>3</sup>. La collecte nette atteint 888 Mds€, supérieure à la moyenne annuelle des dix dernières années.

Cette collecte est cependant contrastée : une nouvelle fois excellente pour les fonds obligataires (320 Mds€) et monétaires (150 Mds€), elle demeure plus mitigée pour les encours actions, qui voient une nouvelle fois la gestion passive prendre des parts de marché, avec une collecte portée par les ETF actions (260 Mds€), tandis que les autres fonds actions continuent à enregistrer des sorties nettes (54 Mds€).

Le marché français de la gestion d'actifs (OPC et mandats de gestion) a également réalisé une solide performance, avec 5 421 Mds€ d'encours, soit une hausse de 8%, établissant un nouveau record.

<sup>3</sup> AFG : « Panorama annuel de la gestion d'actifs » 2026 <https://www.afg.asso.fr/fr/la-gestion-dactifs-francaise-franchit-un-nouveau-record-historique/>

### ACTIFS GÉRÉS POUR COMPTE DE TIERS SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : AFG, « Panorama annuel de la gestion d'actifs », mars 2026

Ces évolutions soulignent la nécessité pour les sociétés de gestion de s'adapter en permanence afin de maintenir leur position dans un environnement concurrentiel.

## 2. L'intégration ESG dans les prestations d'investissement

L'entrée en vigueur du règlement SFDR en mars 2021 a profondément influencé l'industrie de la gestion d'actifs en imposant des exigences d'information unifiées et obligatoires visant à restituer l'intégration ou non des critères ESG dans les processus de décision d'investissement, dans l'objectif de contribuer à une économie plus durable. Une autre de ses finalités est de faciliter la compréhension, la comparaison et le suivi des engagements et des performances en matière de durabilité des sociétés de gestion et des produits financiers.

Ce contexte réglementaire est cependant en pleine évolution. Le règlement SFDR de 2021 comportait quelques lacunes : définition « investissement durable » ambiguë, catégories de fonds interprétées comme des labels mais sans règles précises, documentation à destination des clients complexe et difficile à appréhender, charges de reporting très lourdes.

La Commission Européenne a donc proposé une nouvelle version de SFDR (« SFDR 2 ») à la fin de l'année 2025, dans un contexte général de volonté de simplification et d'allègement de charges. Cette nouvelle version du texte, qui doit être approuvée en 2026 par le Parlement Européen et le Conseil Européen, prévoit notamment trois catégories de produits financiers : « ESG basics », « Transition », « Durable », associées à des critères plus précis.

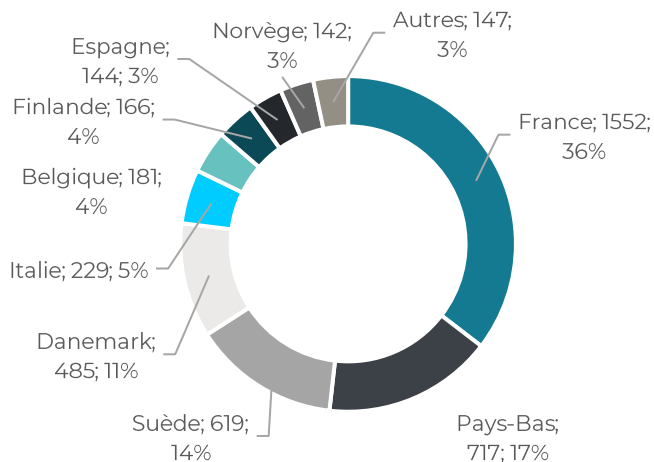
Toutefois, cette incertitude réglementaire n'a pas empêché le marché de l'investissement responsable de continuer à progresser, en Europe comme en France.

À fin 2024, la France gérait 36% des fonds classés Article 8 au sens du règlement SFDR, suivie par les Pays-Bas (17%) et la Suède (14%). A cette même date, la France occupe également la première place de la catégorie des fonds classés Article 9 (plus exigeante et plus concentrée) avec 55% du marché. Hormis l'exception française, plusieurs facteurs expliquent l'hétérogénéité entre les pays selon la catégorie analysée, notamment la variété des demandes et des exigences clients ainsi que les divers degrés de

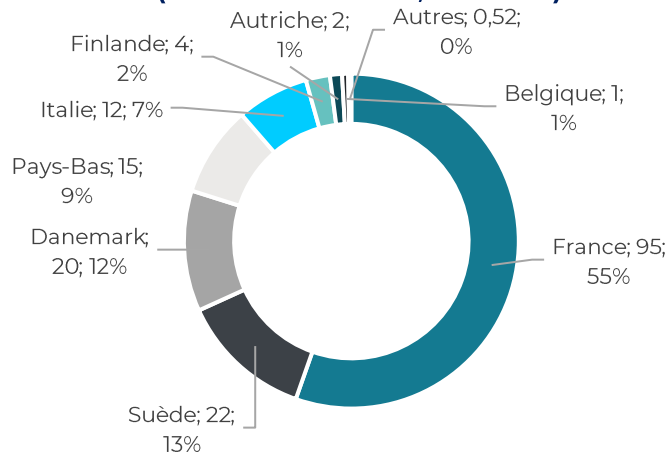
maturité sur l'ESG. Plus précisément, la part importante des Pays-Bas sur la catégorie Article 8 reflète l'importance des fonds de pension sur le marché néerlandais (source : EFAMA<sup>4</sup>, décembre 2025).

**FONDS ARTICLE 8 ET 9 SFDR – PAR PAYS (Mds€, % du total, déc 2024)**

**FONDS ARTICLE 8 SFDR GÉRÉS DANS CERTAINS PAYS EUROPÉENS (MILLIARDS D'EUROS, DÉC 2024)**



**FONDS ARTICLE 9 SFDR GÉRÉS DANS CERTAINS PAYS EUROPÉENS (MILLIARDS D'EUROS, DÉC 2024)**



Source: EFAMA, « Asset Management in Europe – An overview of the asset management industry », Décembre 2025

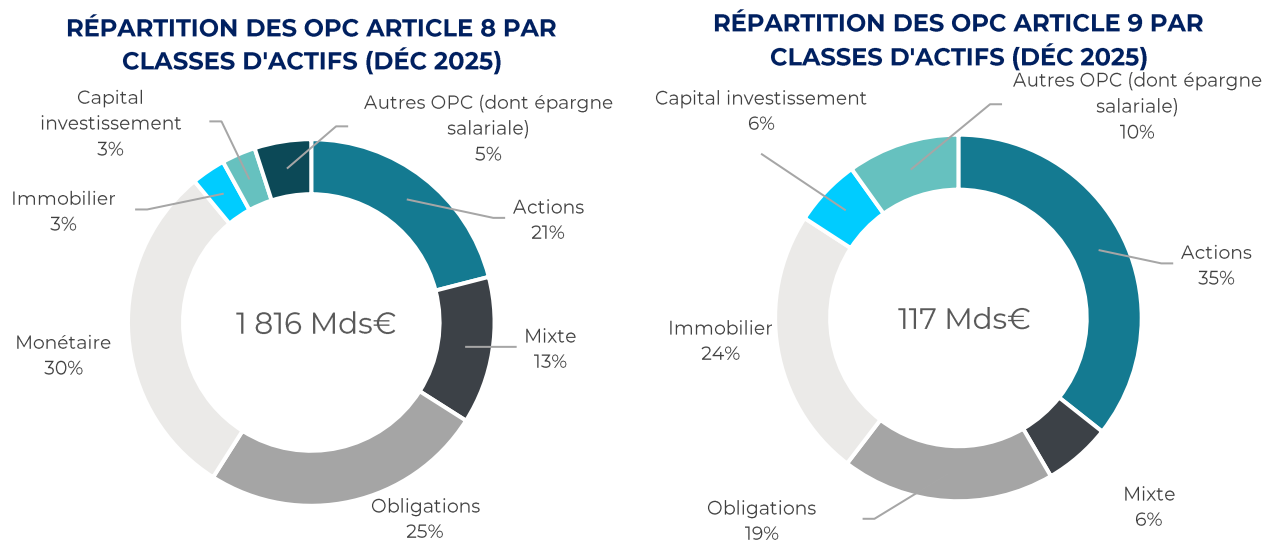
En France, les encours gérés en investissement responsable ont connu une nouvelle progression, avec une hausse de 4,8% et des encours atteignant 2 971 Mds€ à fin 2025 (source : AFG, mars 2026). Cette hausse est portée par les fonds et mandats classés article 8 (+4,7%), et par les fonds et mandats article 9 (+10,5%).

Indépendamment (ou en complément) de cet environnement règlementaire, les exigences clients ont évolué vers des demandes qui intègrent les enjeux de la finance durable de manière croissante et personnalisée. Les procédures de « due diligence » des gestionnaires d'actifs intègrent dorénavant de plus en plus d'éléments à caractère extra-financier, comme :

- la participation à des initiatives de place ;
- l'existence d'un processus de notation ESG de qualité ;
- les moyens humains et financiers affectés à l'investissement responsable ;
- les démarches d'engagement déployées ;
- les exclusions sectorielles (avec des référentiels de plus en plus détaillés, notamment pour ce qui concerne les exclusions relatives aux énergies fossiles).

<sup>4</sup> Estimations de l'EFAMA, les données n'étant pas disponibles pour certains pays.

En termes de classes d'actifs, historiquement, les gestions actions et obligataires étaient privilégiées car l'insertion des critères ESG dans leur processus de décision d'investissement était compréhensible et facile à appréhender (sur les aspects de la disponibilité de la donnée et de la capacité d'engagement entre autres).



Source : AFG, « Panorama de l'investissement responsable en France – Données à fin 2025 », Avril 2026

Ainsi, en 2025, en France, la classe d'actifs « monétaire » est la plus importante au sein des OPC article 8, et les actions et l'immobilier sont les classes les plus représentées par les fonds Article 9.

Par ailleurs, l'investissement responsable français concerne encore majoritairement les investisseurs institutionnels (73% des encours), comme le relève l'AFG, notamment en raison du poids important des mandats de gestion ; la répartition est plus équilibrée pour les OPC, les particuliers détenant 40% des encours, notamment grâce à l'épargne salariale, l'épargne retraite et la diffusion des labels.

Enfin, les attentes liées aux impacts du dérèglement climatique se sont également considérablement renforcées, que ce soit au travers de l'environnement réglementaire ou des demandes clients (institutionnels notamment). La prise en compte et le degré d'analyse spécifique à ce pilier sont ainsi devenus clés dans la compétitivité des acteurs du secteur de la gestion d'actifs.



C

# LA RSE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE COMME FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE POUR

---

1

Nos engagements RSE

---

2

Implications dans les  
initiatives de place

---

3

Notre stratégie de  
Développement Durable

---

4

Nos leviers d'actions

---

## C. LA RSE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE COMME FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE POUR DNCA FINANCE

DNCA Finance s'est appuyée sur les éléments de contexte décrits précédemment ainsi que sur ses enjeux, ses valeurs et les impacts de son activité pour élaborer sa politique de Développement Durable. Cette dernière permet l'intégration des critères ESG dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et repose sur des engagements forts qui en constituent le socle.

### 1. Nos engagements RSE

#### a) Générer de la performance sur l'ensemble de nos activités en associant performance environnementale et sociale à performance financière

DNCA Finance s'engage à piloter les impacts économiques, sociaux et environnementaux de ses pratiques sur ses différentes parties prenantes, que ce soit en interne (collaborateurs, dirigeants, administrateurs, ...), en externe (clients, fournisseurs, partenaires, émetteurs, régulateurs, écosystème, société civile, ...) et sur son modèle d'affaires. Le principe fondateur de cette démarche est aligné avec celui de la réglementation européenne qui s'adosse au principe de la « double matérialité » : gestion des impacts aux tiers (« incidences négatives ») et gestion des impacts à l'entreprise (« risques en matière de durabilité »). Le pilotage de nos impacts est un élément central de notre démarche. Nous pensons que la performance financière et la performance extra-financière sont étroitement liées et que la combinaison des deux est un levier de création de valeur.

DNCA Finance a saisi l'opportunité offertes par les exigences règlementaires (SFDR, Taxonomie Européenne, Article 29 de la Loi Energie et Climat) pour adapter ses politiques et processus, son organisation ainsi que sa gestion des données ESG. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus globale d'intégrer les critères ESG à l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment à l'activité d'investissement.

#### b) Respecter et promouvoir les grands principes universels en matière de droits de l'Homme, des libertés fondamentales, de santé-sécurité au travail, d'environnement et d'éthique des affaires

DNCA Finance affirme son engagement de faciliter, promouvoir et participer au respect des conventions et des grandes lignes directrices fixées par l'OIT, l'ONU et l'OCDE<sup>5</sup> en matière de droits de l'Homme, des libertés fondamentales, de santé-sécurité au travail, d'environnement et d'éthique des affaires.

Ces lignes directrices sont synthétisées dans les principes du **Pacte Mondial des Nations Unies** (Global Compact). Le Pacte mondial, lancé en 2000, est la plus grande initiative internationale d'entreprises engagées en faveur du développement durable. Les 10 principes du Pacte Mondial (voir Annexe 1 : les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) sont au cœur du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ces principes sont particulièrement d'actualité car leur non-respect entraîne l'exclusion des entreprises concernées dans le cadre de différentes réglementations et labels finance durable : règlement indices durables<sup>6</sup>,

---

<sup>5</sup> Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationale et la politique sociale » (2017) ([https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_124923.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_124923.pdf)) « Principes directeurs des Nations-Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme » (2011) ([https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf)) et « Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales » (2011) ([https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2011/09/oecd-guidelines-for-multinational-enterprises-2011-edition\\_g1g13daf/9789264115439-fr.pdf](https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2011/09/oecd-guidelines-for-multinational-enterprises-2011-edition_g1g13daf/9789264115439-fr.pdf)).

<sup>6</sup> Règlement délégué UE 2020/1818 sur les indices de références « transition climatique » et « accord de Paris »

orientations de l'ESMA sur les dénominations des fonds et transcription par l'AMF<sup>7</sup>, projet de nouvelle réglementation SFDR proposé par la Commission Européenne, ainsi que le Label ISR.

Dans le prolongement de cet engagement en faveur d'une finance plus durable, DNCA Finance soutient les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU<sup>8</sup>, créés en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030. Ce programme vise à mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer au changement climatique de manière inclusive.

### c) Contribuer aux objectifs internationaux fixés par l'Accord de Paris et la Convention pour la Diversité Biologique.

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris<sup>9</sup> met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « *bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C* » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre durant la deuxième moitié du 21<sup>ème</sup> siècle (neutralité carbone) (article 4).



Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privés et publics. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ».

Ainsi, depuis 2021, DNCA Finance réalise un Bilan Carbone et construit un plan d'actions destiné à diminuer son empreinte environnementale. DNCA Finance révisé son Bilan Carbone et son plan de réduction d'émission de gaz à effet de serre annuellement.



La 15<sup>ème</sup> conférence des Parties (COP15) à la **Convention sur la Diversité Biologique** (CDB) s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité (« Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal ») succédant aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité. Parmi eux, les cibles emblématiques sont : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité à « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30 % d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

DNCA Finance s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour contribuer à atteindre les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique et de lutte contre l'érosion de la biodiversité fixés par l'accord de Paris et la CDB. DNCA finance s'est notamment engagée (voir le document [Politique environnementale](#) publié sur le site internet ainsi que le Rapport ESG Climat) à limiter l'augmentation implicite de la température de ses portefeuilles à 2.2<sup>10</sup> d'ici à 2030, cohérent avec une ambition long terme d'augmentation de 2° d'ici à 2050.



<sup>7</sup> Recommandation AMF DOC-2020-03 : Informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra-financières

<sup>8</sup> Développés à l'issue de la COP 21, les « Objectifs de Développement Durable » (ODD) se composent en 5 objectifs mondiaux généraux résumés en « 5P » (peuple, prospérité, planète, paix, partenariats) et en 17 objectifs mondiaux spécifiques que 193 États membres de l'ONU se sont engagés en 2015 à atteindre au cours des prochaines années (2015-2030), dans le cadre du programme « Agenda 2030 ».

<sup>9</sup> <https://www.un.org/fr/climatechange/paris-agreement>

<sup>10</sup> Par rapport à l'ère préindustrielle, c'est-à-dire 1850.

#### d) Offrir une démarche différenciante et innovante évoluant au rythme des nouveaux enjeux

Les engagements cités plus haut sont repris et traduits pour la fonction « gestion d'actifs » dans une politique Investisseur Responsable. Cette politique est une déclinaison à part entière de la démarche RSE de DNCA Finance.

La politique d'Investissement Responsable de DNCA Finance s'appuie sur la conviction qu'une gestion d'actifs de long terme doit englober l'ensemble des risques et opportunités auxquels font face les émetteurs. L'analyse des risques et opportunités par DNCA Finance repose sur deux leviers :

- Gestion des risques extra-financiers
- Identification des opportunités liées à la transition durable

Parmi ces risques et opportunités, les enjeux environnementaux occupent une place centrale, notamment les risques physiques et de transition liés au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité.

En tant que gérant d'actifs responsable, le rôle de DNCA Finance est de sélectionner les sociétés présentant les meilleurs atouts stratégiques et économiques pour répondre aux enjeux de demain. Dans ce cadre, les politiques détaillées ci-dessous reprennent les engagements cités précédemment et les appliquent au service « gestion » :

- Politique de gestion des risques en matière de durabilité ;
- Politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité ;
- Politique d'Investisseur Responsable ;
- Politique d'exclusion ;
- Politique d'engagement actionnarial et politique de vote ;
- Politique environnementale.



Ces politiques sont en consultation publique sur le site internet de DNCA Finance.

## 2. Implications dans les initiatives de place

DNCA Finance consolide son engagement par les actions qu'elle mène de façon proactive, via des interventions au sein d'initiatives nationales et internationales. Ces dernières favorisent le partage de savoir-être et de savoir-faire sur les pratiques de la responsabilité sociétale et de l'investissement responsable avec ses clients :

Initiatives		Adhésion	Principales missions
	Principles for Responsible Investments	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les investisseurs à incorporer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans le processus décisionnel d'investissement et dans les pratiques relatives aux biens, et par conséquent, à améliorer les retours sur investissement de long terme des bénéficiaires</li> </ul>
	Carbon Disclosure Project	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider à la divulgation de l'impact environnemental des entreprises</li> <li>Permettre aux investisseurs, aux entreprises, aux villes et aux gouvernements nationaux et régionaux de faire les bons choix aujourd'hui afin de construire une économie prospère qui fonctionne pour les hommes et la planète à long terme</li> </ul>
	AFG / Commission finance durable	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publier des statistiques annuelles sur l'investissement responsable</li> <li>Promouvoir le Label ISR et les travaux sur l'évolution de son cahier des charges</li> <li>Soutenir les sociétés de gestion sur l'application des réglementations SFDR, Taxonomie, Article 29 de la LEC</li> <li>Réviser le guide sur l'élaboration d'une stratégie charbon</li> <li>Lancer des groupes de travail autour de thèmes comme la biodiversité, les énergies conventionnelles et l'investissement à impact</li> </ul>
	Climate 100+	2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>Peser sur les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre au niveau mondial afin de s'assurer qu'elles prennent les mesures nécessaires</li> </ul>
	TCFD	2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter les entreprises et les organisations à la transparence sur leurs risques climatiques, afin de rendre les investissements dans ces entreprises plus sûrs</li> </ul>
<b>NET ZERO ASSET MANAGERS INITIATIVE</b>	Net Zéro Asset Manager <sup>11</sup>	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser et réunir les grands acteurs de l'industrie de la gestion d'actifs autour d'un but unique : zéro émission nette de GES d'ici 2050 au plus tard avec pour objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius</li> </ul>

<sup>11</sup> La NZAM, Net Zero Asset Management initiative, a été « relancée » en février 2026, avec de nombreuses sociétés de gestion, dont DNCA Finance.

Initiatives		Adhésion	Principales missions
 Finance for Biodiversity Pledge	Finance for Biodiversity Pledge	2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inciter le secteur de la gestion d'actifs à s'engager pour la préservation de la biodiversité</li> </ul>
 Nature Action 100	Nature Action 100	2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intensifier les actions des entreprises en faveur de la préservation de la nature et de la biodiversité,</li> <li>▪ Réduire les risques financiers tout en protégeant les intérêts économiques à long terme des clients et bénéficiaires des investisseurs</li> </ul>

DNCA Finance partage ses convictions d'Investisseur Responsable avec ses parties prenantes et nourrit la réflexion collective, notamment en organisant des conférences et des événements auxquels sont conviés ses clients et ses parties prenantes. La société de gestion publie également des ouvrages de réflexions et de pédagogie.

Les actions et travaux menés par les équipes de DNCA Finance sont largement appréciés. Léa Dunand-Chatellet, gérante et Directrice de l'Investissement Responsable de DNCA Finance, joue ainsi un rôle très actif sur la place de Paris, en tant que :

- Membre de la Commission Consultative Finance Durable de l'AMF depuis 2022;
- Présidente de la Commission Investissement Responsable de l'AFG depuis 2024;
- et, Membre du Comité du Label ISR depuis 2024.

### 3. Notre stratégie de Développement Durable

Notre stratégie de Développement Durable vise à accompagner la performance durable de nos activités à court et à moyen terme. Elle sert de levier au déploiement de notre stratégie générale.

Son déploiement nécessite des ressources internes solides. La **dimension humaine** de notre métier est ainsi essentielle. Nous la considérons comme l'atout indispensable et prioritaire d'une collaboration réussie entre toutes les forces vives de l'entreprise ainsi que dans les relations avec nos clients et nos partenaires.

**L'environnement** dans tout son ensemble devient une préoccupation majeure à intégrer dans nos comportements personnels mais également professionnels. Il doit être pris en compte dès la conception d'un produit ou d'un service et doit être intégré comme l'un des éléments de mesure de la performance durable d'une organisation.

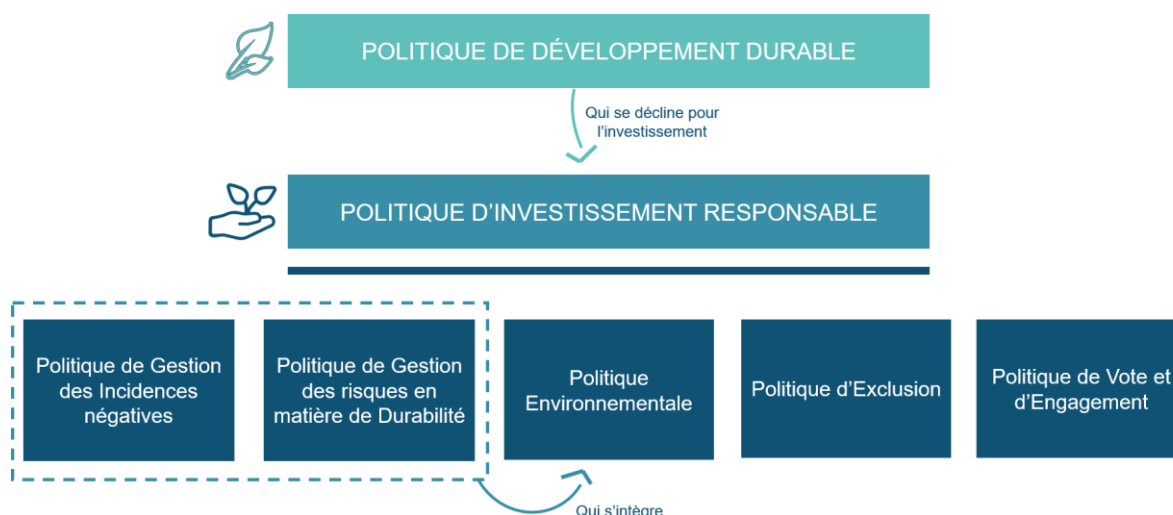
Notre objectif commun est de créer des produits adaptés et gérés avec anticipation et pragmatisme. Nous aspirons également à avoir un impact positif sur nos clients en étant transparents dans nos activités et en communiquant activement sur notre engagement en faveur du développement durable auprès de nos principales parties prenantes. De ces constats sont issus les trois axes de notre politique de Développement Durable ainsi que les objectifs, actions et indicateurs associés.

Les **3 axes stratégiques** de la politique de Développement Durable de DNCA Finance sont les suivants :



Axes stratégiques de la Politique de Développement Durable de DNCA Finance

DNCA Finance a adopté une politique Investissement Responsable ayant pour objectif de favoriser le déploiement des axes 2 et 3 de sa stratégie de Développement Durable.



Articulation entre la « Politique de Développement Durable » et la « Politique d'Investissement Responsable » de DNCA Finance

Les axes directeurs de la [Politique d'Investissement Responsable](#) de DNCA Finance sont les suivants :

- Evaluer le risque de responsabilité des entreprises ;
- Identifier les opportunités d'investissement durable;
- Limiter les incidences négatives sur l'environnement et la société.

La Politique d'Investissement Responsable s'inscrit dans les deux aspects de « la double matérialité » : la gestion des risques (financiers) en matière de durabilité et la gestion des incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité. Cette dualité est notamment illustrée dans la Politique Environnementale, qui analyse à la fois comment les entreprises et les organisations peuvent être fragilisées (impact du réchauffement climatique, dépendance à un écosystème) mais aussi comment DNCA Finance peut limiter les impacts négatifs de ses décisions d'investissement et contribuer à l'atteinte des objectifs internationaux.

## 4. Nos leviers d'actions

Les 3 axes stratégiques de notre politique de Développement Durable se déclinent en **leviers d'actions** auxquels sont associés des **objectifs** à atteindre, des **actions à mener** et des **cibles** à moyen terme (2027), déclinées en étapes annuelles, mesurables par des **Indicateurs Clés de Performance** (« ICP » ou Key Performance Indicators « KPI »).

Les tableaux ci-dessous présentent les cibles définies début 2025 pour 2027.

# AXE 1

### INVESTIR SUR L'EPANOUISSEMENT DE NOS COLLABORATEURS, FACTEUR DETERMINANT DE LA CROISSANCE DE DNCA FINANCE



Leviers	Domaines ESG concernés	Objectifs 2027
Promouvoir la diversité, l'égalité des chances et l'absence de discrimination au sein des équipes de DNCA Finance pour en faire une source de richesse collective	Diversité, égalité des chances, lutte contre la discrimination	Promouvoir la diversité sous toutes ses formes au sein des équipes de DNCA Finance
		Diffusion d'une bonne pratique complémentaire sur le site de la Charte Diversité
		Parvenir à un équilibre Hommes / Femmes dans les effectifs de DNCA Finance
		Taux de femmes $\geq 40\%$
		Favoriser l'emploi des seniors
		Taux de seniors (+ de 55 ans) $\geq 8\%$
		Disposer d'une proportion significative de personnes en situation de handicap dans les effectifs de DNCA Finance
Taux de personnes en situation de handicap $\geq 6\%$		
	Emploi	Réduire les emplois précaires au sein de DNCA Finance

Leviers	Domaines ESG concernés	Objectifs 2027
<p>Faciliter l'intégration et la progression des collaborateurs de DNCA</p> <p>Finance sur la durée, et leur donner les moyens de renforcer / développer leurs compétences et de s'épanouir au sein de l'entreprise</p>		Taux de CDD <= 2%
		Améliorer la formation des collaborateurs
		Taux d'accès à la formation non obligatoire >= 50%
<p>Faire des salariés de DNCA</p> <p>Finance des collaborateurs heureux et satisfaits de travailler ensemble</p>	<p>Climat social et conditions de travail</p>	<p>Nombres d'heures de formation non obligatoire par salarié &gt;= 20 h</p>
		<p>Améliorer la santé et la sécurité au travail, notamment réduire la fréquence et la gravité des accidents du travail</p>
		Taux d'accidents du travail <= 2%
		<p>Améliorer l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle et contribuer au « mieux vivre »</p>
		Nombre de places en crèche >= 12
		<p>Protéger les données personnelles et préserver l'identité des collaborateurs (mise en place RGPD, formation anti-piratage)</p>
		Nombre de campagnes de prévention phishing >= 12
		<p>Augmenter le taux de satisfaction des collaborateurs dans la durée</p>
		Taux de satisfaction des salariés >= 75%
		<p>Réduire les départs volontaires liés à une insatisfaction ou à un manque de motivation (démission, départ anticipé en retraite, rupture période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative du collaborateur), les départs</p>

Leviers	Domaines ESG concernés	Objectifs 2027
		involontaires, le turnover et le taux d'absentéisme
		Taux de départs volontaires <= 5%
		Taux de départs involontaires <= 5%
		Taux de turnover <= 13%
		Taux d'absentéisme <= 2%

## AXE 2

### MAITRISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SUR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIVITES



Leviers	Domaines ESG concernés	Objectifs 2027
Contribuer à l'intérêt général mondial en luttant durablement contre le réchauffement climatique et ses répercussions, par l'atténuation de nos émissions de GES, ainsi que par l'adaptation de nos modes de fonctionnement	Lutte contre le réchauffement climatique et efficacité énergétique	Réduire les émissions de GES par salarié
		<i>Emissions de GES par salarié (tCO2) hors poste investissement : Baisse &gt;= 2,5% (annualisée entre 2024 et 2027)</i>
		Disposer d'une flotte automobile "propre"
		<i>Taux de véhicules hybrides/électriques &gt;= 80%</i>
		Maîtriser la consommation d'électricité par salarié
		<i>Consommation électrique (en kWh) par salarié &lt;= 1000 kWh</i>
		Maîtriser la consommation de papier par salarié, ainsi que le poids des impressions couleur

Leviers	Domaines ESG concernés	Objectifs 2027
<p>Prévenir et atténuer les incidences négatives en matière de consommation des ressources naturelles et de leurs recyclages, liées à nos activités</p>	<p>Protection de l'environnement, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité</p>	<p><i>Quantité de papier consommée par salarié (en kg) &lt;= 6,5 kg</i></p>
		<p><i>Taux d'impression couleur (France) &lt;= 40%</i></p>
		<p>Réduire la consommation d'eau par salarié</p>
		<p><i>Quantité d'eau consommée par salarié (en litres) : Baisse &gt;= 5% (par rapport à N-1)</i></p>
		<p>Augmenter les déchets recyclés par salarié</p>
		<p><i>Poids des déchets recyclés par salarié (en kg) : Hausse &gt;= 5% (par rapport à N-1)</i></p>

# AXE 3

## CONTRIBUER AU RAYONNEMENT DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA GESTION D'ACTIFS

Leviers	Domaines ESG concernés	Objectifs 2027
Soutenir les communautés locales par des actions de solidarité, et promouvoir les meilleures pratiques en matière de développement et d'investissement responsable auprès de la communauté des investisseurs	Activités de solidarité et d'influence auprès des communautés	Consolider l'assiette des dons et mécénats auprès de diverses communautés
		<i>Montant des dons (en €) : Hausse &gt;= 20% (par rapport à N-2)</i>
		Promouvoir le développement durable auprès de la communauté des investisseurs
		<i>Nombre de publications réalisées autour du Développement Durable et de l'Investissement Responsable &gt;= 10</i>
Intégrer l'investissement responsable comme élément fortificateur de la stratégie Développement Durable		Maintenir le taux de couverture des fonds classés article 8 et 9 SFDR
		<i>Part des fonds classés article 8 et 9 SFDR &gt;= 85%</i>
		Augmenter le taux de couverture des sociétés analysées sous l'outil ABA
		<i>Nombre de sociétés contactées dans le cadre de campagnes d'engagement ciblées &gt;= 30</i>
		<i>Nombre de sociétés suivies / analysées &gt;= 1 000</i>



# D

## MODALITES DE DEPLOIEMENT DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT

---

1

Pilotage des objectifs  
et des résultats

---

2

Gouvernance  
« Développement Durable »

---

3

Ressources humaines  
et techniques

---

## D. MODALITES DE DEPLOIEMENT DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de décliner sa stratégie de Développement Durable sur le plan opérationnel, DNCA Finance s'est dotée de ressources humaines et techniques appropriées. Les moyens mis à disposition de DNCA Finance sont consolidés par :

- un **pilotage** régulier des objectifs et des résultats associés ;
- la **mise en place d'une gouvernance** permettant à l'entreprise de faire un lien explicite entre la conduite des opérations et les grandes orientations stratégiques ;
- le recours au principe **d'amélioration continue** basé sur des indicateurs clés, pour lesquels, la progression est mesurée et des objectifs sont fixés ;
- l'implication de la société dans les **initiatives de place**, lui permettant d'être un contributeur aux « meilleures pratiques ».

### 1. Pilotage des objectifs et des résultats

Le pilotage de la stratégie de Développement Durable est exercé par application du « Principe d'amélioration continue ». La confrontation des résultats aux objectifs fixés permet d'apprécier le niveau des impacts ainsi que d'identifier les voies de progrès qui justifieront de réorienter la stratégie de Développement Durable si nécessaire.

Le recours à des Indicateurs Clés de Performance quantitatifs est un gage de qualité de notre processus qui permet de suivre de l'efficacité des actions déployées. Dans un souci de transparence, d'homogénéité et de comparabilité, DNCA Finance utilise les standards du Global Reporting Initiative (GRI)<sup>12</sup> dans leur dernière version (2021) et réalise une correspondance avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)<sup>13</sup> concernés (cf. C.4.Nos leviers d'actions).



#### Référentiels utilisés par DNCA Finance pour mesurer et suivre les impacts ESG de ses activités

Le lien entre les ODD et les impacts de nos activités permet de mettre en évidence les contributions de DNCA Finance à l'intérêt général ainsi que de cibler les enjeux ESG qui sont naturellement adressables par nos activités.

La démarche de Développement Durable de DNCA Finance cible plus spécifiquement 11 ODD :

- ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, à tout âge;

<sup>12</sup> La Global Reporting Initiative (GRI) est un standard de reporting établi par le GSSB (Global Sustainability Standard Board), une organisation internationale indépendante qui aide les entreprises, les Etats et les autres organisations à reporter publiquement sur leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux, et à montrer comment elles contribuent au développement durable (<https://www.globalreporting.org/>). Les objectifs recherchés par les standards GRI sont de :

- Disposer d'une structure d'informations flexible (pertinence, facilité de mise à jour)
- Permettre de :
  - Répondre aux obligations réglementaires (articulation avec les référentiels des principaux textes de responsabilité sociétale)
  - Proposer un langage commun pour l'information non financière (universalité, compréhension)
  - Diffuser une information crédible et robuste (répondant aux attentes des différentes parties-prenantes et à l'intérêt général)

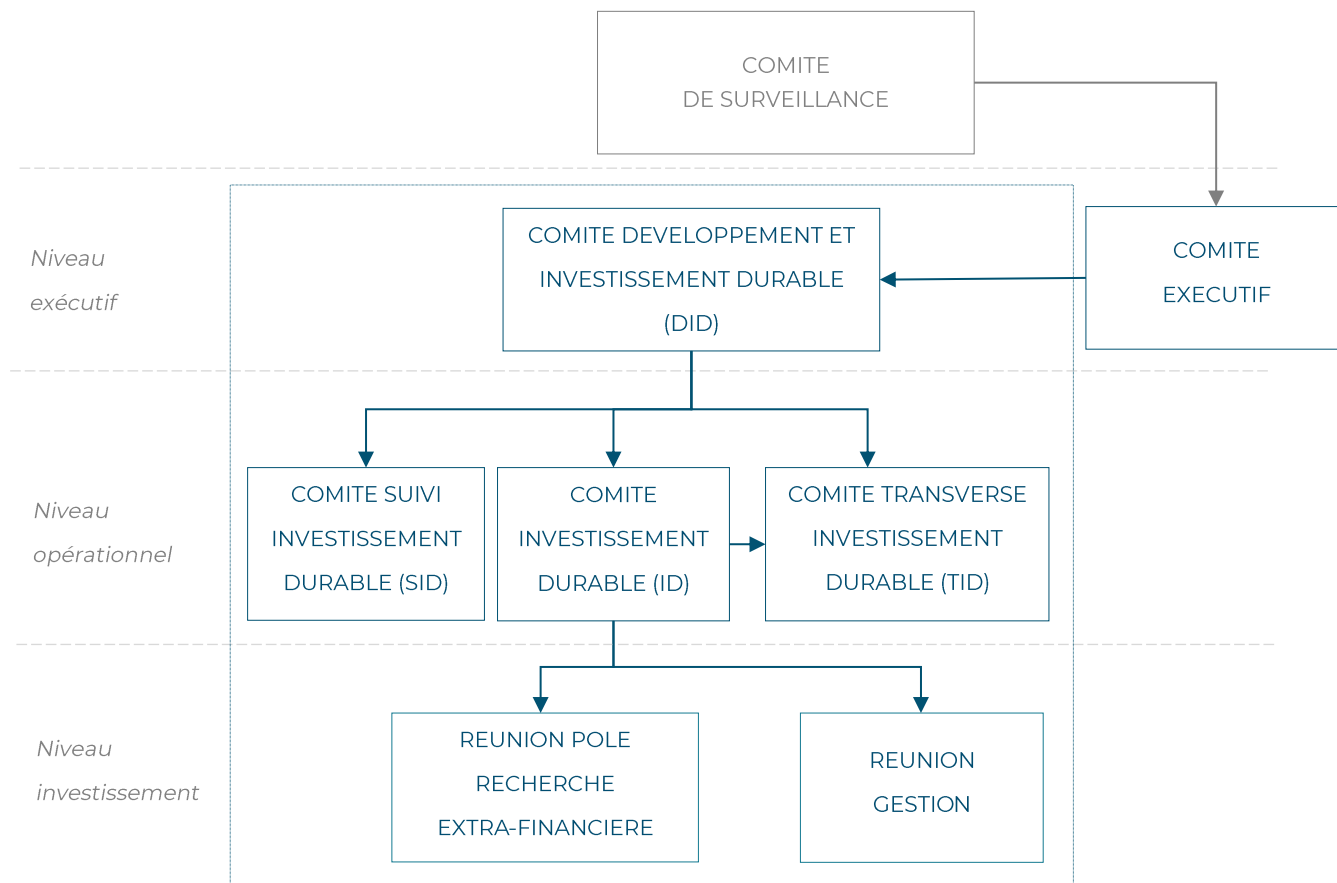
<sup>13</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

- ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie;
- ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles;
- ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable;
- ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable;
- ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous;
- ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre;
- ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables;
- ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions;
- ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable;
- ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

## 2. Gouvernance « Développement Durable »

DNCA Finance a adapté sa gouvernance afin d'intégrer au mieux les critères ESG dans l'ensemble de ses pratiques. La gouvernance « Développement Durable » est ainsi constituée de plusieurs instances :

- Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID) ;
- Comité Investissement Durable (Comité ID) ;
- Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID) ;
- Comité Transverse Investissement Durable (CTID).



### a) Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID)

L'objectif du Comité DID est de définir les axes stratégiques des politiques de Développement Durable et d'Investissement Durable de DNCA Finance (dont les orientations sur le climat et la biodiversité), en cohérence avec les orientations du Comité de surveillance. Ses principales missions sont :

- Déterminer les axes stratégiques en matière de développement durable et d'investissement responsable :
  - Traduire et prendre en compte les orientations de l'actionnaire de DNCA Finance en matière de développement durable et d'investissement durable.
  - Définir les engagements de développement durable de DNCA Finance en tant qu'entreprise, notamment les engagements dans la fonction « Investissement ».
- Définir et faire évoluer les politiques ESG :
  - Développement durable et ses composantes.
  - Investissement responsable et ses composantes.
  - Conception des politiques.
  - Evolution des politiques (sur propositions des Comités ID, Opérationnel RSE, autres Comités, ensemble des parties prenantes).
- Dresser le bilan de la mise en œuvre opérationnelle des politiques ESG sur l'année écoulée, en particulier à travers la production des reportings associés (rapport RSE, rapport d'engagement, rapport Art. 29 de la LEC, Annexe 1 SFDR, etc.), et en tirer les enseignements nécessaires à la révision des orientations stratégiques / des politiques ESG.

Le Comité DID est composé des membres du Comité exécutif, de la Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne, de la Responsable du Pôle de Gestion et d'Expertise Investissement Responsable, ainsi que des représentants des principales fonctions de l'entreprise (risques, marketing, juridique, fonction commerciale, ...).

Par application du « Principe d'intégration ESG », les orientations définies par le Comité DID sont déclinées sur le périmètre de l'investissement responsable au travers des 3 comités suivants<sup>14</sup> :

- Comité Investissement Durable (Comité ID);
- Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID) ;
- Comité Transverse Investissement Durable (CTID).

### b) Comité opérationnel RSE

L'objectif du Comité opérationnel RSE est de définir, déployer et suivre les processus de développement durable de DNCA Finance. Le comité se réunit une à deux fois par an. Les membres qui composent cette gouvernance au 31/12/2025 sont les suivants :

Secrétaire Général de la Gestion	Directeur du Développement du Benelux	Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne	Responsable Ressources Humaines	Commercial épargne salariale, membre du Comité Social et Economique (CSE)
Responsable Appels d'offres et Service clients	Gérant ISR	Analyste ISR	Contrôleur Financier Senior	Directeur Technologie

<sup>14</sup> Les rôles, les membres et les principales missions des trois instances ci-dessus sont détaillés dans la « Politique d'Investisseur Responsable » de DNCA Finance.

### 3. Ressources humaines et techniques

La politique de Développement Durable de DNCA Finance est encadrée par le comité opérationnel RSE et se déploie dans chaque pôle et service (Ressources Humaines, Services Généraux, etc.) par l'intermédiaire de collaborateurs qui assurent le bon déroulement des opérations.

La centralisation des pratiques de Développement Durable au niveau de ce comité permet d'assurer la cohérence de l'ensemble et d'entériner l'application du « Principe d'intégration ESG » sur la globalité de nos activités.

Depuis 2021, DNCA Finance enrichit sa démarche de développement durable en se dotant de moyens techniques tel que le **Bilan Carbone**<sup>15</sup>, réalisé pour la cinquième année consécutive. Dans ce cadre, DNCA Finance s'engage à déployer des moyens techniques afin de mettre en œuvre sa stratégie bas carbone et d'atteindre les objectifs du plan de transition.

De la même manière, la société a consolidé la rédaction de son **rapport RSE** pour la sixième année de suite. Ce rapport RSE est le référentiel d'application de la politique de Développement Durable de la société. Il y figure les orientations stratégiques, les leviers d'actions, les objectifs, les indicateurs de mesure et les résultats des actions. Il s'agit d'un outil de pilotage révisé chaque année qui permet à chacun des collaborateurs de DNCA Finance d'être acteur du changement.

---

<sup>15</sup> Conformément aux standards de l'ADEME et de l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC).



# E

## RESULTATS ET PERSPECTIVES

---

1

Résultats

---

2

Perspectives

---

## E. RESULTATS ET PERSPECTIVES

Les informations et statistiques présentées dans ce chapitre ont été collectées et sont reportées au niveau du groupe et par pays (France, Luxembourg, Italie).

### 1. Résultats

L'ensemble des résultats 2025 pour les trois axes stratégiques sont mis en évidence par une couleur **verte** ou **rouge**, symbolisant respectivement l'atteinte ou la non-atteinte de la cible fixée pour 2027.

Le tableau ci-dessous présente les objectifs et les indicateurs associés, les cibles à 2027, et les résultats observés sur 2024 et 2025.

#### a) Résultats et actions sur l'axe 1 « Investir sur l'épanouissement de nos collaborateurs, facteur déterminant de la croissance de DNCA Finance »

##### 1. Synthèse des résultats

Promouvoir la diversité, l'égalité des chances et l'absence de discrimination au sein des équipes de DNCA Finance pour en faire une source de richesse collective						
Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2027	Résultats 2024	Résultats 2025	Variation 24/25	Codification GRI
Promouvoir la diversité sous toutes ses formes au sein des équipes de DNCA Finance	Signature de la Charte Diversité la 1ère année et satisfaction des conditions de la Charte Diversité les années suivantes	Diffusion d'une bonne pratique complémentaire sur le site de la Charte	3 bonnes pratiques en 2024	-	-	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés
Parvenir à un équilibre Hommes / Femmes dans les effectifs de DNCA Finance	Taux de femmes (Nombre de femmes / total employés)	>=40%	35%	<b>37%</b>	6%	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés
Favoriser l'emploi des seniors	Taux d'emploi des seniors (Nombre de salariés de + de 55 ans / total employés)	>=8%	8,20%	<b>6,60%</b>	-20%	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés
Disposer d'une proportion significative de personnes en situation de handicap dans les effectifs de DNCA Finance	Taux de personnes en situation de handicap (Nombre de personnes en situation de handicap / total employés)	>= 6%	1,75%	<b>1,93%</b>	10%	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés

**Faciliter l'intégration et la progression des collaborateurs de DNCA Finance sur la durée, et leur donner les moyens de renforcer / développer leurs compétences (par la formation) et de s'épanouir au sein de l'entreprise (par les possibilités de mobilité interne qui leur sont offertes)**

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2027	Résultats 2024	Résultats 2025	Variation 24/25	Codification GRI
Réduire les emplois précaires au sein de DNCA Finance	Taux de CDD (Nombre de CDD / total contrats)	<= 2%	0,0%	<b>1,64%</b>	+1,64 points	NA
Améliorer la formation des collaborateurs	Taux d'accès à la formation non obligatoire (Nombre de bénéficiaire de formation non obligatoire / Effectif total)	>= 50%	55%	<b>78%</b>	42%	NA
	Nombres d'heures de formation non obligatoire par salarié	>= 20h	13,5	<b>22,5</b>	67%	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé

**Faire des salariés de DNCA Finance des collaborateurs heureux et satisfaits de travailler ensemble**

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2027	Résultats 2024	Résultats 2025	Variation 24/25	Codification GRI
Améliorer la santé et la sécurité au travail, notamment réduire la fréquence et la gravité des accidents du travail	Taux d'accidents du travail	<= 2%	ND	<b>1,7%</b>	-	403-9 Accidents du travail
Améliorer l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle et contribuer au "mieux vivre"	Nombre de places en crèche	>= 12	12	<b>12</b>	0%	NA
Protéger les données personnelles et préserver l'identité des collaborateurs (mise en place RGPD, formation anti-piratage)	Nombre de campagnes de prévention phishing	>= 12	12	<b>14</b>	17%	NA
Augmenter le taux de satisfaction des collaborateurs dans la durée	Taux de satisfaction des salariés (Nombre d'employés satisfaits / total des répondants)	>= 75%	97%	<b>94%</b>	-3%	NA

**Faire des salariés de DNCA Finance des collaborateurs heureux et satisfaits de travailler ensemble**

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2027	Résultats 2024	Résultats 2025	Variation 24/25	Codification GRI
Réduire les départs volontaires liés à une insatisfaction ou à un manque de motivation (démission, départ anticipé en retraite, rupture période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative du collaborateur), les départs involontaires, le turnover et le taux d'absentéisme	Taux de départs volontaires (Nombre de départs volontaires / total effectif)	<= 5%	2,94%	<b>2,82%</b>	-4%	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation des employés
	Taux de départs involontaires (Nombre de départs involontaires / total effectif)	<= 5%	1,20%	<b>0,56%</b>	-53%	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation des employés
	Taux de turnover	<= 13%	5,09%	<b>6,18%</b>	21%	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation des employés
	Taux d'absentéisme (nombre de jours d'absence / nombre de jours théoriquement travaillés sur la période)	<= 2%	1,70%	<b>1,32%</b>	-22%	NA

2. Analyse et commentaires des résultats

## L'ESSENTIEL POUR 2025



- Déploiement d'un bilan de santé complet pour 30 collaborateurs, en partenariat avec KOR.



- 4 ateliers de sensibilisation et de prévention au cancer du sein et à la santé mentale animés auprès des collaborateurs.



- Célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de DNCA Finance, réunissant collaborateurs et clients partenaires.

La dimension humaine de notre métier est essentielle. Elle est un atout indispensable d'une collaboration réussie entre toutes les forces vives de l'entreprise ainsi que dans les relations avec nos clients et nos partenaires.



*A l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, DNCA Finance a souhaité réunir l'ensemble de ses collaborateurs pour célébrer cette étape importante*

### **Culture d'entreprise et organisation des Ressources Humaines**

Le département des Ressources Humaines est composé de trois personnes :

- une Responsable des Ressources Humaines (RRH);
- une Responsable du Développement des compétences / Chargée RH;
- et une chargée RH.

Sa mission consiste à :

- accompagner les collaborateurs tout au long de leur parcours au sein de l'entreprise, de leur intégration à leur évolution professionnelle, dans un souci de performance collective;
- soutenir les salariés et les managers au quotidien en leur apportant écoute, accompagnement et solutions adaptées à leurs besoins;
- conseiller et assister le Comité exécutif dans les décisions et enjeux liés aux Ressources Humaines;
- moderniser les pratiques RH grâce au déploiement d'outils digitaux visant à simplifier les processus et enrichir l'expérience collaborateur;
- favoriser le développement des compétences et l'employabilité des collaborateurs grâce à la formation et à l'accompagnement professionnel;
- promouvoir un environnement de travail inclusif, respectueux et propice à la qualité de vie au travail;
- et contribuer à la mise en œuvre des engagements RSE de l'entreprise en plaçant l'humain au cœur de sa stratégie.

Chaque employé reçoit le Code de Conduite du Groupe Natixis ainsi que le Code de Déontologie DNCA Finance. L'objectif est de développer une culture d'éthique et de transparence au sein de l'entreprise.

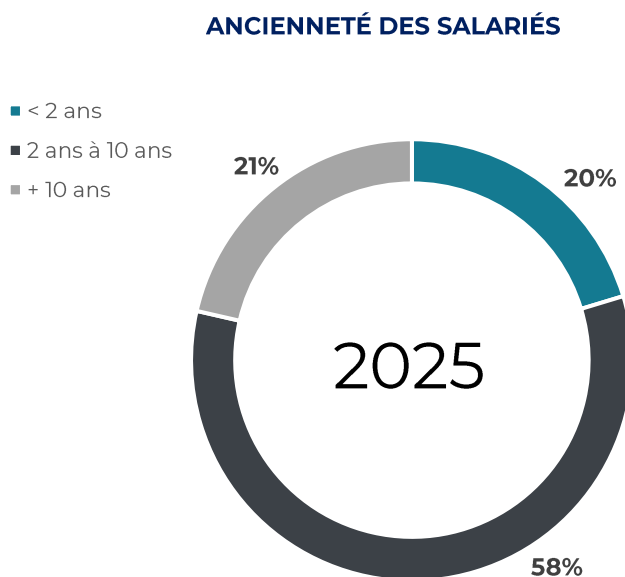
### Répartition géographique des salariés

DNCA Finance est une entreprise multiculturelle (11 nationalités et 16 langues parlées) composée de 182 collaborateurs au 31 décembre 2025 contre 170 fin 2024 répartis entre Paris, Milan, Luxembourg et Madrid.

En 2025, l'effectif DNCA Finance de Paris représente 90,7% de l'effectif DNCA Finance Groupe.

### L'ancienneté des salariés

L'âge moyen des salariés de DNCA Finance est de 41 ans.



### Politique de rémunération

La politique de rémunération de DNCA Finance et ses succursales prend en compte les « dispositions communes sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion » rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion ainsi que les dispositions issues des Directives UCITS V, AIFM, MIF 2, les orientations de l'ESMA relatives aux bonnes politiques de rémunération au titre de la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (ESMA/2016/575) en date du 14 octobre 2016 ainsi que le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

L'appréciation de la performance est fondée sur des critères quantitatifs et qualitatifs propres aux grandes typologies de métier du personnel identifié (gestion, table de négociation, commercial et collaborateurs délivrant des conseils en investissement, fonctions de conformité et contrôle). Elle intègre, selon la fonction, une échelle de temps et tient compte du respect des limites de risques et de l'intérêt des clients. L'enveloppe de rémunération variable est déterminée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Les risques en matière de durabilité, tels que définis dans l'article 2 (22) du Règlement SFDR 2019/2088 (« risques que la survenance d'une situation ou d'un événement en matière environnementale, sociale ou de gouvernance ait un impact négatif, réel ou potentiel, sur la valeur d'un investissement ») sont intégrés dans la politique de rémunération, selon l'article 5 de ce même règlement. Notamment, le montant de l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles discrétionnaires peut être réduit ou annulé (ainsi que le cas échéant les échéances en cours d'acquisition ou au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées) dans le cas où un risque environnemental, social ou gouvernemental se concrétise en affectant de manière significative la valeur des actifs gérés.

Ainsi, les enjeux ESG et les considérations liées à l'investissement responsable font partie du processus d'évaluation des différentes équipes, y compris celles dédiées à l'investissement responsable.

La Politique définie et formalisée par le Comité Exécutif de DNCA Finance est approuvée par l'instance de surveillance de DNCA Finance. Elle est revue annuellement et soumise pour avis de conformité au Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne de DNCA Finance. Cette politique vise une gestion saine des risques et à éviter les conflits d'intérêts et les prises de risques excessives. Elle s'applique à tout le personnel de DNCA et est appuyée sur des critères de performance quantitatifs et qualitatifs, intégrant l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de la société de gestion.

La structure de rémunération est la même pour tous les collaborateurs du Groupe DNCA Finance et est composée en trois parties :

- une rémunération fixe;
- une rémunération variable individuelle;
- et une rémunération variable collective (participation).

La composante fixe de la rémunération doit représenter une part suffisamment élevée de la rémunération globale de sorte qu'une politique souple peut être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable individuelle dépend du métier et des responsabilités, attribuée discrétionnairement en fonction de la performance individuelle appréciée par le Comité Exécutif. Elle inclut :

- une composante en numéraire;
- une composante en numéraire indexée sur un panier représentatif de FIA et d'OPCVM mis en place par DNCA Finance pour le personnel identifié.

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies selon les résultats annuels du Groupe DNCA mais également en fonction d'éléments qualitatifs. Les données chiffrées de la politique de rémunération, incluant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvées successivement par le Comité de surveillance de DNCA Finance, un Comité intermédiaire réunissant le Comité exécutif de DNCA Finance, les départements RH de DNCA Finance et de Natixis IM, et la Direction générale de Natixis IM, puis par la Direction générale de Natixis et enfin par le Comité des rémunérations de Natixis.

Modalités de versement de la rémunération variable :

- La rémunération variable, différée sur trois ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées du Groupe DNCA.
- Le panier de fonds devant refléter la gamme de fonds et actifs gérés par DNCA Finance fait l'objet d'une revue annuelle concernant sa composition et pondération.
- Les conditions de performance financière de la société de gestion et l'absence de comportement risqué sont requises pour l'acquisition de la rémunération variable.

Mesures de réduction/élimination des rémunérations variables :

- Le constat d'un EBITDA négatif peut engendrer la réduction ou l'élimination complète des éléments différés. Cette décision est prise par le Comité exécutif de DNCA Finance et validée par le Comité de surveillance, en concertation avec Natixis IM.
- En cas de licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, le Groupe DNCA se réserve le droit de demander le remboursement des paiements effectués au titre de la rémunération variable au collaborateur, et ce pendant une durée de 5 ans suivant la date de paiement.
- En conformité avec la réglementation SFDR entrée en vigueur le 10 mars 2021, le montant de l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles discrétionnaires peut être réduit ou

annulé (ainsi que le cas échéant les échéances en cours d'acquisition ou au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées) dans le cas où un risque environnemental, social ou gouvernemental se concrétise en affectant de manière significative la valeur des actifs gérés.

En 2025, la politique de rémunération a été mise à jour afin d'ajouter une étape de validation des éléments de synthèse de la revue salariale par le Comité de surveillance. Le panier de fonds applicable aux rémunérations variables a également été mis à jour.

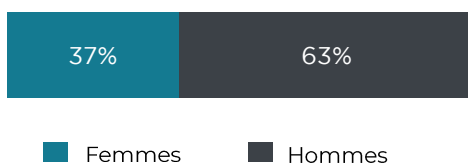
Pour plus de détail, la politique de rémunération de DNCA Finance est disponible sur le [site internet](#).

## Diversité

### *Promotion de la diversité*

Au 31/12/2025, DNCA Finance Groupe employait 182 salariés :

#### PROPORTION FEMMES/HOMMES



Le Comité de surveillance comptait 20% de femmes.

DNCA Finance est inclusif dans ses campagnes de recrutement et publie des offres sans discrimination de genre.

L'espace Carrières sur le site web de DNCA Finance indique comment la diversité est valorisée au sein de ses équipes. DNCA Finance est convaincue que la mixité des profils est une source de créativité, d'innovation et d'enrichissement mutuel.



La première adhésion à la Charte de la Diversité a été réalisée en 2023. Cette adhésion annuelle a été renouvelée en 2025.

La Charte de la diversité est un texte d'engagement pour tout employeur, dans une démarche volontariste, souhaitant agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations.

Par la signature de la Charte de la Diversité, DNCA Finance s'engage à court, moyen et long terme à :

- sensibiliser et former nos dirigeants et managers impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité ;
- promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines ;
- favoriser la représentation de la diversité de la société française dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelle, ethnique et sociale, au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité ;
- communiquer sur notre engagement auprès de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que de nos clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes ;
- faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue social avec les représentants du personnel ;

- évaluer régulièrement les progrès réalisés informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de nos engagements.

### *Proportion de personnes ayant la Reconnaissance Qualité de Travailleurs Handicapés*

Selon l'effectif en ETP au 31/12/2025, 1,93% des salariés ont effectué la démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et sont reconnus comme tels. Sur les 9 unités requises, il y a 3,13 unités de Bénéficiaires à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH).

#### **Participation à l'Activ Challenge 2025 de l'AGEFIPH**

Dans le cadre de l'engagement de DNCA Finance en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'entreprise a participé à l'Activ'Challenge 2025, un défi digital et national organisé par l'Agefiph. Cet événement, qui s'est déroulé du 2 au 20 juin 2025, proposait aux collaborateurs une série de contenus interactifs pour mieux comprendre le handicap au travail, à travers des quiz, vidéos, témoignages, mini-jeux et défis collectifs.

Cette initiative a permis de sensibiliser l'ensemble des équipes de manière ludique et accessible, tout en renforçant la cohésion interne. Chaque semaine, de nouvelles thématiques étaient abordées, offrant une progression pédagogique engageante.

En facilitant la compréhension et en créant un espace de dialogue plus informel, l'Activ'Challenge a contribué à normaliser la parole autour du handicap, à mieux faire connaître les dispositifs existants, et à encourager un environnement de travail plus inclusif.

Depuis plus de 35 ans, l'Agefiph propose des solutions aux entreprises privées, aux personnes en situation de handicap, aux acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail pour construire un monde du travail toujours plus inclusif et permettre aux personnes en situation de handicap de se réaliser professionnellement.

Les locaux de DNCA Finance sont adaptés pour faciliter l'accès aux personnes en fauteuil roulant (large porte, rampe, WC adaptés). A l'entrée de l'immeuble, un monte-charge est disponible pour desservir l'ensemble des étages.

Par ailleurs, DNCA Finance a recours à des travailleurs porteurs de handicap par l'intermédiaire d'Etablissement et Service d'Aide par le Travail, notamment pour l'achat d'une partie des fournitures de bureau.

DNCA Finance intègre l'information selon laquelle le poste est ouvert aux personnes en situation de handicap sur l'ensemble de ses publications d'offres de stage ou d'emploi sur son espace dédié.

La société bénéficie d'un accès à la plateforme de l'AGEFIPH qui permet de proposer des offres d'emploi exclusivement à des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, lors d'une embauche d'un salarié en situation de handicap, et après autorisation de la personne concernée, une formation de son manager et de l'équipe qu'elle intégrera sera possible. DNCA Finance a également mis en place des campagnes de sensibilisations sur le handicap et sur la RQTH au travers d'une communication interne.

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), DNCA Finance a mené une action de sensibilisation interne du 17 au 23 novembre 2025. Le thème principal de l'année 2025 était la santé mentale. Cette initiative avait pour objectif de renforcer la compréhension des différentes formes de handicap au sein des équipes et de promouvoir une culture plus inclusive.

### *Egalité salariale*

L'égalité Femmes/Hommes est un enjeu majeur pour DNCA Finance. Un dispositif d'évaluation de l'égalité Femmes/Hommes est obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés depuis 2019 : **l'index égalité Femmes/Hommes** (défini aux articles L.1142-7 et suivants, et D.1142-2 et suivants du Code du Travail).

Pour les entreprises de moins de 250 salariés, cet index est composé de 4 indicateurs dont la note globale est calculée sur 100 points. Au titre de l'année 2025, DNCA Finance a obtenu la note globale de **78/100**, en diminution par rapport à 2024 (note de 88/100). Cette note se répartit comme suit :

	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4
<b>78/100</b>	Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	Écart de répartition des augmentations individuelles entre les hommes et les femmes	Taux de salariées augmentées après leur retour de congé maternité	Répartition sexuée des 10 salariés ayant les plus hautes rémunérations
	<b>38 / 40</b>	<b>25 / 35</b>	<b>15 / 15</b>	<b>0 / 10</b>

La diminution de la note globale de 88/100 en 2024 à 78/100 en 2025 est liée à l'indicateur 2 « écart de répartition des augmentations individuelles entre les hommes et les femmes » qui passe de 35/35 en 2024 à 25/35 en 2025. La baisse de cet indicateur, comme le faible niveau de l'indicateur 4 (répartition sexuée des 10 salariés ayant les plus hautes rémunérations), sont liés à la hausse de la rémunération variable en 2025 (performance financière et collecte).

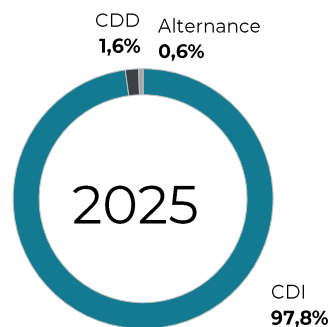
## Emploi

### Types de contrat

Les collaborateurs de DNCA Finance sont très majoritairement employés en Contrat à Durée Indéterminée (97,8% des collaborateurs).

NB : les conventions de stage ne sont pas incluses dans la répartition des contrats de travail (les stagiaires n'étant pas salariés). En France, la part de stagiaires ne doit pas dépasser 15% de l'effectif sur une semaine, dans le respect du Code du travail.

### TYPE DE CONTRAT



### Formation et gestion de carrière

Afin de promouvoir les actions de formation et d'inciter les collaborateurs à faire le point sur leurs compétences acquises et à acquérir, les Ressources Humaines procèdent à une collecte annuelle des besoins de formation auprès de l'ensemble du personnel. Ces formations aident le collaborateur à s'adapter à sa fonction et à rester en veille sur la réglementation dans son corps de métier. Ces formations sont majoritairement des formations liées à la fonction (métier, management), la prise en main de logiciels et des formations en langues étrangères et des soft skills.

L'offre de formation aux salariés intègre les enjeux ESG. A ce titre, 43 collaborateurs sont titulaires de certifications liées à l'ESG à fin 2025 (38 en 2024), incluant la certification Finance Durable de l'AMF, le Certificate in ESG Investing (CFA) et le Certificat de connaissance Numérique Responsable, nouvellement proposé en 2025. De plus, 12 collaborateurs ont suivi une formation ESG non certifiante en 2025. Le Projet de Transition Professionnel (PTP) ainsi qu'un bilan de compétences sont également proposés au cas par cas au sein de la société.

Certaines formations financées par DNCA Finance sont certifiantes ou diplômantes et accompagnent le collaborateur dans son développement de compétences et son évolution de carrière. Par ailleurs, d'autres

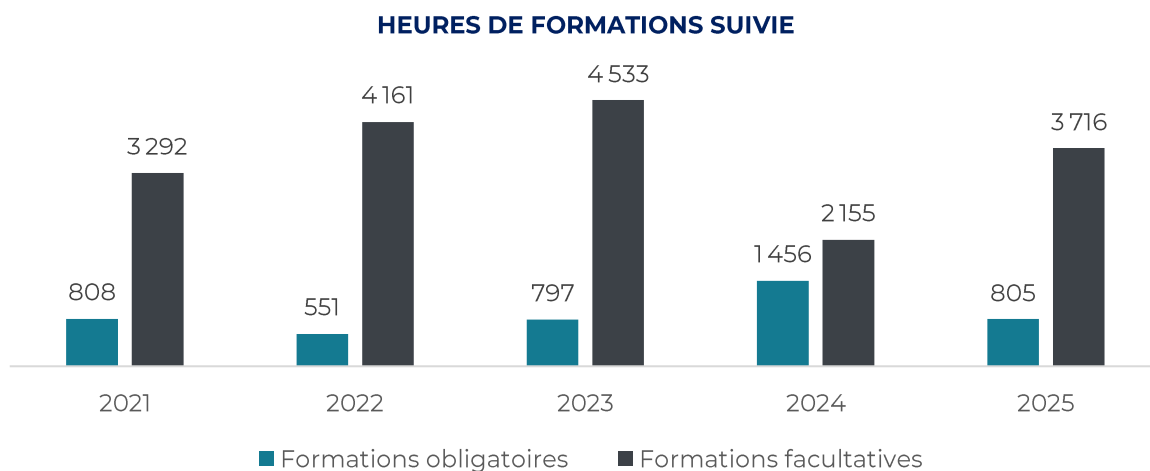
formations sont imposées par la réglementation comme la Certification AMF, l'évaluation des connaissances MIF2, la formation DDA<sup>16</sup>, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, etc.

Les dépenses de formation en 2025 de DNCA Finance Paris représentaient 0,41 % de la masse salariale 2025 (0,27 % en 2024).

A ces dépenses s'ajoute la Contribution Unique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (CUFPA) qui était de 1,68 % de la masse salariale.

En 2025, 4520 heures de formation (obligatoires et non obligatoires) ont été réalisées par les collaborateurs de DNCA Finance, soit 25h en moyenne par collaborateur. Au regard de l'effectif total, 78% des salariés ont bénéficié de formations non obligatoires.

Entre 2024 et 2025, les heures de formations facultatives ont augmenté de 72%, sans atteindre cependant le niveau très élevé des années 2022 et 2023 au cours desquelles de nombreuses formations avaient été dispensées, notamment en finance durable.



### *Gestion des carrières et mobilité*

La réglementation française (loi Avenir Professionnel) impose un entretien professionnel tous les deux ans à partir de deux ans d'ancienneté au sein d'une entreprise. Cet entretien permet au salarié de faire le point sur son évolution à son poste mais également sur ses souhaits de progression au sein de la société. Sur les 165 salariés actuels de DNCA Finance Paris, 59 étaient éligibles à l'entretien professionnel pour la campagne 2025. Tous les entretiens des personnes éligibles et présentes (donc ni en congé maternité ou autres absences de longue durée) ont été réalisés.

Au-delà de l'aspect réglementaire, depuis 2020, DNCA Finance fixe un entretien annuel à 100 % de ses salariés. C'est une obligation dans le cadre de la politique de rémunération interne. Afin d'encourager les entretiens, les managers ont été formés sur les entretiens annuels et les entretiens professionnels.

Compte tenu de la taille de l'entreprise et de la spécificité des métiers, la direction s'efforce de répondre au mieux aux demandes de mobilité interne lorsqu'une opportunité se présente.

## **Climat social et conditions de travail**

### *Santé et sécurité au travail*

En 2025, DNCA Finance a recensé 3 accidents de travail ou de trajet (2 en 2024), soit un taux d'accidents du travail de 1,7% (donc inférieur à l'objectif 2027 de 2%). En moyenne, entre 0 et 2 accidents par an sont enregistrés.

<sup>16</sup> Directive sur la Distribution d'Assurances

Soucieux de l'importance de la qualité de vie au travail et de la prévention en matière de risques psychosociaux, un document unique d'évaluation des risques a été mis en place en 2017, régulièrement mis à jour.

Des formations sur la sécurité Incendie (guide file /serre file, manipulation des extincteurs) et le secourisme (manipulation des défibrillateurs automatisés externes et initiation aux gestes qui sauvent) sont également organisées, tous les deux ans, pour les collaborateurs qui se portent volontaires.

Les pratiques en matière de sécurité sont formalisées de longue date au sein de DNCA Finance. Elles reposent sur des protocoles clairs et régulièrement actualisés, intégrant des formations pratiques en présentiel pour garantir l'efficacité des gestes en situation réelle.

Après une interruption liée à la période Covid, un nouveau cycle de formations a été relancé dès 2022, avant de se poursuivre en 2024 et 2025 : formation Equipier de Première Intervention (EPI), formation gestes qui sauvent et utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE), formation Responsable d'évacuation (guide-file et serre-file).

Dans le cadre de sa politique de qualité de vie au travail, DNCA Finance a souhaité proposer à ses collaborateurs une série d'ateliers autour du bien-être, abordant des thématiques variées telles que le sommeil, l'alimentation, la parentalité ou encore l'ergonomie face aux écrans.

En 2025, quatre ateliers ont été organisés à destination des collaborateurs, portant sur la nutrition, la self-défense, la prévention du cancer du sein et la santé mentale :

- Initiation au Self-Defense : 14 participants.
- Sensibilisation au cancer du sein : 30 participants.
- Réduire sa consommation de sucre et améliorer sa concentration : 17 participants.
- Premier secours en santé mentale : 27 participants.



Par ailleurs, DNCA Finance équipe ses salariés, sur préconisation médicale, en mobiliers ou aménagements spécifiques.

#### *Conciliation vie personnelle/vie professionnelle*

DNCA Finance a mis en place un plan de soutien au congé de maternité et paternité en maintenant 100% des salaires pour les congés maternité et paternité à partir d'un an d'ancienneté dans l'entreprise, apprécié à la date du 1<sup>er</sup> jour du congé maternité/paternité.

Depuis 2015, DNCA Finance propose le co-financement de places en crèche. Elle a mis en place depuis 2018 le dispositif « Ma Place En Crèche » (désormais renommé « Les Parents Zens ») pour un budget initial de 10 places annuelles à disposition de ses salariés de Paris (160 000 euros net par an) avec une commission d'attribution une fois par an. Un avenant au contrat a été rédigé en 2022, afin d'augmenter le nombre de places à 12. Au 31/12/2025, ces places représentent 8,0% de l'effectif total du site de Paris et 12,5% de la tranche des « 30/45 ans » permanent.

Depuis la crise sanitaire survenue en 2020, DNCA Finance a mis en place un modèle hybride de travail avec la possibilité de combiner le télétravail (deux jours par semaine maximum pour Paris et Milan, un jour par semaine pour Luxembourg) et le travail en présentiel au bureau. Afin de pérenniser ce mode d'organisation, un accord Télétravail a été conclu avec les représentants du personnel de DNCA Paris en septembre 2020 et est toujours en vigueur. Pour le site de Luxembourg, une charte Télétravail a été rédigée en juillet 2022. De plus, afin d'améliorer les conditions de travail à domicile, DNCA Finance accompagne les salariés qui en expriment le besoin pour l'achat d'équipements informatiques.

Depuis 2023, DNCA Finance procède à des enquêtes de satisfaction des salariés à l'aide de sondages portant sur la qualité de vie et les conditions de travail (charge de travail, engagement, télétravail, formations, sens, etc.). Les réponses recueillies permettent la co-construction de meilleures conditions de travail au sein de DNCA Finance. Le but est de créer de la transparence et d'échanger sur des problématiques qui touchent l'ensemble des salariés. Trois campagnes d'enquête auprès des salariés ont eu lieu en 2025, avec un taux de réponse de 34,1% et un taux de satisfaction de 94,3%.

En 2025, DNCA Finance a organisé un atelier interne de bien-être « Comment optimiser son sommeil » (21 participants), et continue de proposer des ateliers internes - par le biais d'intervenants externes - sur l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle en 2026.

### *RGPD et protection contre le phishing*

Concernant la protection des données personnelles, DNCA Finance a mis en œuvre une politique rigoureuse en ligne avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). En 2025, 14 tests de phishing ont été effectués, correspondant à une fréquence d'un test par mois, et deux tests exceptionnels pour les 25 ans de DNCA Finance.

DNCA Finance effectue des tests d'intrusion en « Red Team »<sup>17</sup> comportant une phase d'attaque employant le phishing ciblant plus spécifiquement quelques collaborateurs.

Afin de renforcer la cybersécurité de l'entreprise, plusieurs actions ont été menées ces dernières années, incluant le déploiement des mécanismes d'authentification à deux facteurs, le renforcement de la protection des courriels grâce à une solution basée sur l'intelligence artificielle, et la migration vers une solution de filtrage Web en Cloud pour sécuriser les usages en mobilité ou en télétravail. Les correctifs identifiés lors de l'audit de sécurité interne et externe mené sur l'infrastructure de DNCA Finance Groupe en 2021 ont été mis en œuvre, et un audit de code du site internet de la société a été réalisé.

Par ailleurs, la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux de cybersécurité se poursuit avec une formation annuelle « Cyber & Moi » toujours obligatoire. Un SIEM (Security Information Event Manager) supervisé par une équipe dédiée a été mis en place, et la veille interne sur les configurations d'infrastructure a été renforcée afin d'anticiper les risques de sécurité. La politique de protection des données personnelles précise également les cas de violation de données et la procédure de gestion des incidents SSI.

Ces actions ont notamment inclus, à partir de 2024 : la mise en œuvre de la réglementation DORA, la réalisation de deux audits de sécurité indépendants (dont un Red Team), la généralisation de facteurs d'authentification forts et le renforcement du cœur de réseau avec la mise en œuvre de pare-feux actifs.

Dans ce cadre, ces actions ont été appliquées en 2025 :

- Mise en place d'un outil de pilotage de la sécurité.
- Réalisation de deux audits de sécurité et remédiation des vulnérabilités.
- Extension de la couverture du SIEM (solution de gestion des événements liés à la sécurité) en élargissant la supervision.
- Renforcement des mécanismes de sécurité sur l'infrastructure Active Directory.
- Généralisation de l'usage du gestionnaire de mots de passe (Keeper Security) et interdiction des gestionnaires de mot de passe des navigateurs.
- Démarrage d'une sensibilisation à la gestion des mots de passe, avec pour objectif de généraliser et pérenniser cette démarche en 2026.

### *Bien-être des collaborateurs*

Par l'intermédiaire du Comité Social et Economique (CSE), DNCA Finance mène une politique sociale engagée en faveur de ses collaborateurs. Ce comité possède deux budgets établis et suivis chaque année de façon distincte :

- Le budget de fonctionnement qui s'élève à 88 425 €, en hausse de 4% par rapport à 2024. Ce budget permet au CSE d'exercer ses missions de manières indépendantes.
- Le budget des œuvres sociales qui s'élève à 198 956 €, en hausse de 4% par rapport à 2024. Il est destiné au bien-être des salariés et doit servir à leur épanouissement culturel et social.

---

<sup>17</sup> « Catégorie d'attaque fictive sur la sécurité d'un système informatique visant à en éprouver la robustesse. Lors de ces attaques, des attaquants fictifs constituant l'équipe rouge ou *red team* en anglais, sont missionnés pour tenter de percer la sécurité du système » (Source : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL))

En 2025, le CSE de DNCA Finance a réalisé plusieurs prestations : activités sportives, subventions, évènements conviviaux.



Par ailleurs, DNCA Finance a également initié un partenariat avec l'organisme KOR, qui propose des bilans de santé complets. En 2025, 30 collaborateurs tirés au sort ont pu profiter de ce dispositif. Cette initiative permet aux salariés de bénéficier d'un accompagnement global autour de leur santé physique et mentale, dans un cadre strictement confidentiel. Le dispositif comprend notamment un check-up santé complet réalisé dans un centre de santé partenaire au cours d'une demi-journée. Ce bilan approfondi permet d'évaluer différents indicateurs de santé grâce à des examens médicaux et des échanges avec des professionnels spécialisés. Toutes les données médicales et les résultats sont traités de manière totalement confidentielle et ne sont jamais communiqués à l'employeur. Chaque collaborateur reste ainsi libre de sa démarche et conserve l'entière maîtrise de ses informations personnelles. En complément, la plateforme digitale KOR propose un suivi personnalisé ainsi que des recommandations adaptées aux besoins de chacun. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la politique de qualité de vie au travail portée par DNCA. À travers KOR, l'entreprise affirme sa volonté de placer la prévention, la santé et le respect de la vie privée au cœur de son engagement envers ses salariés.

**Principaux indicateurs de performance sociale de DNCA Finance en 2025**



Taux de départ  
volontaire

**2,82%**

2,90% en 2024



Taux de départ  
involontaire

**0,56%**

1,18% en 2024



Turnover

**6,18%**

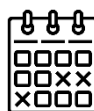
5,09% en 2024



Taux  
de recrutement

**5,45%**

3,75% en 2024



Nombre moyen de jours  
d'absence par employé

**6,65**

7 en 2024



Taux  
d'absentéisme

**1,32%**

1,70% en 2024

**Départ volontaire** : démission, départ en retraite, rupture période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative du collaborateur.

**Départ involontaire** : rupture en période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative de l'entreprise.

**Taux de recrutement** : pourcentage d'emplois sur les postes nouvellement créés sur le nombre total de postes existants.

**Taux d'absentéisme** : nombre de jours d'absence (\*) sur une période, divisé par le nombre de jours théoriquement travaillés sur la période.

\*NB : absences non incluses dans le calcul du taux d'absentéisme : congés payés, jours de repos et de récupération, congés de maternité / paternité.

Absences incluses : arrêt maladie / accidents du travail, congés pathologiques, congé enfant malade, grossesses / PMA, congés sans solde, congés conventionnels pour évènement familial, absences injustifiées.

b) Résultats et actions sur l'axe 2 : « Maitriser les impacts environnementaux de nos activités »

1. Synthèse des résultats

**Contribuer à l'intérêt général mondial en luttant durablement contre le réchauffement climatique et ses répercussions (notamment sociale), par l'atténuation de nos émissions de GES, ainsi que par l'adaptation de nos modes de fonctionnement (notamment en renforçant l'efficacité de nos consommations énergétiques)**

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2027	Résultats 2024	Résultats 2025	Variation 24/25	Codification GRI
Réduire les émissions de GES par salarié	Emissions de GES par salarié (tCO2 hors poste investissement)	Baisse >= 2,5% (annualisée entre 2024 et 2027)	16	14,6	-9%	305-5 Réduction des émissions de GES
Disposer d'une flotte automobile "propre"	Taux de véhicules hybrides / électriques (nombre de véhicules hybrides ou électriques / total véhicules)	>= 80%	82%	92%	12%	305-5 Réduction des émissions de GES
Maîtriser la consommation d'électricité par salarié	Consommation électrique (en kWh) par salarié	<= 1000 kWh	589	492	-16%	302-4 Réduction de la consommation énergétique

**Prévenir et atténuer les incidences négatives en matière de consommation des ressources naturelles et de leur recyclage, liées à nos activités**

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2027	Résultats 2024	Résultats 2025	Variation 24/25	Codification GRI
Maîtriser la consommation de papier par salarié, ainsi que le poids des impressions couleur	Quantité de papier consommée par salarié (en kg)	<= 6,5 kg	6,4	4,2	-34%	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume
	Taux d'impression couleur (France)	<= 40%	44%	27%	-39%	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume
Réduire la consommation d'eau par salarié	Quantité d'eau consommée par salarié (en litres)	Baisse >= 5% (par rapport à N-1)	4 609	7 467	62%	303-5 Consommation d'eau
Augmenter les déchets recyclés par salarié	Poids des déchets recyclés par salarié (en kg)	Hausse >= 5% (par rapport à N-1)	14	23	64%	306-2 Déchets par types et méthodes d'élimination

2. Analyse et commentaires des actions menées

## L'ESSENTIEL POUR 2025



- Réduction de 13 % de l'intensité carbone par M€ investis de nos émetteurs publics par rapport à 2024



- Engagement dans une démarche de labellisation Numérique Responsable

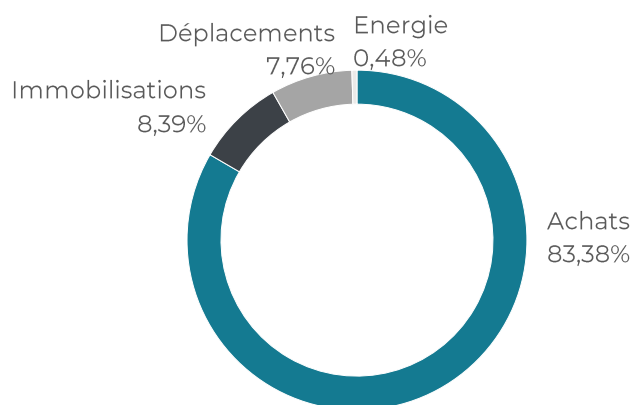
### Lutte contre le réchauffement climatique

Consciente des différentes pressions environnementales de ses investissements et des risques financiers qui en découlent, DNCA Finance fait le choix de prendre en compte tous les enjeux environnementaux dans sa politique d'investissement responsable. A travers sa politique environnementale, DNCA Finance a conscience des risques climatiques, des risques liés à l'érosion de la biodiversité et cherche à diminuer ses impacts environnementaux en agissant de manière responsable. Face à l'urgence climatique mise en lumière à nouveau par les derniers rapports du GIEC, DNCA Finance poursuit ses efforts pour atténuer ses émissions dans la continuité de l'exercice précédent.

DNCA Finance a réalisé son premier Bilan Carbone en 2021 afin d'obtenir une meilleure compréhension de son impact environnemental. La société a également mis en place un plan d'actions pour faciliter le pilotage de son empreinte environnementale.

La société a de nouveau réalisé son Bilan Carbone chaque année entre 2022 et 2026. Celui-ci intègre les émissions directes émises au niveau de l'entreprise (scope 1), les émissions indirectes liées à l'énergie (scope 2) et les autres émissions indirectes (scope 3). Ces dernières intégrant les émissions liées aux achats, aux déplacements et à l'activité d'investissement.

#### BILAN GLOBAL : ÉMISSIONS DE GES PAR POSTE HORS POSTE INVESTISSEMENT



DNCA Finance évalue les émissions totales de la société, hors Poste investissement, à **2 719 tonnes de CO2e**. Cet indicateur est le résultat des actions environnementales mises en place par DNCA Finance dans le cadre de son « Plan de transition ». Ce dernier précise les actions menées à court et à moyen terme pour maîtriser la trajectoire des émissions, en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> La « Politique environnementale de DNCA Finance », s'appliquant aux actifs sous gestion, est disponible sur le site internet ([www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)). Elle se place dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015 en visant à : 1. Limiter le réchauffement des températures à 2°, si possible à 1,5° en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle (1890) ; 2. Viser la neutralité carbone en 2100.

**Labellisation Numérique Responsable :** DNCA Finance a engagé, en 2025, une première démarche de labellisation visant à promouvoir un usage plus responsable du numérique. Ce label, fondé sur le référentiel élaboré par l'Institut du Numérique Responsable avec le soutien du Ministère de la Transition écologique, de l'Ademe et du WWF, vient reconnaître le sérieux de cette démarche. DNCA Finance a obtenu le label "NR" Niveau 1 en février 2026.



Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'intégrer durablement les principes de sobriété, d'efficacité et de responsabilité dans l'ensemble des usages et services numériques de l'entreprise. La démarche constitue ainsi un véritable outil de pilotage et d'amélioration continue permettant de structurer progressivement la stratégie Numérique Responsable de l'entreprise sur un cycle de deux ans.

La démarche Numérique Responsable fait l'objet d'une politique spécifique et d'une gouvernance dédiée, avec un référent Numérique Responsable, rôle confié au Directeur Technologie (CTO) de l'entreprise.

L'obtention du niveau 1 de ce label se concrétise en 4 axes :

Axe 1 : Stratégie et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer le Numérique Responsable dans la stratégie de l'organisation</li> <li>▪ Formaliser la politique « Numérique Responsable »</li> <li>▪ Déployer la politique « Numérique Responsable »</li> </ul>
Axe 2 : Soutien à la stratégie NR	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animer la démarche pour faire adhérer les parties prenantes internes et externes</li> <li>▪ Intégrer l'accessibilité numérique</li> <li>▪ Favoriser et accompagner le développement des compétences en numérique responsable</li> <li>▪ Faire de sa communication une vitrine de son engagement Numérique Responsable</li> </ul>
Axe 3 : Cyle de vie des services numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser la sobriété et l'allongement de la durée de vie dès la phase d'achats</li> <li>▪ Adopter une gestion responsable des équipements</li> <li>▪ Adopter une gestion responsable des logiciels, applications et services clients</li> <li>▪ Adopter une gestion responsable des infrastructures</li> <li>▪ Adopter une gestion responsable des données</li> </ul>
Axe 4 : Etendre sa démarche	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encourager la mutualisation des outils et de la connaissance</li> <li>▪ Valoriser le numérique comme levier d'actions</li> </ul>

Cette première évaluation a permis à DNCA Finance d'obtenir le label NR niveau 1 avec un score largement supérieur au seuil requis.

Par ailleurs, DNCA Finance a poursuivi en 2025 son dialogue avec ses **principaux fournisseurs** en leur envoyant un questionnaire permettant de recueillir leurs facteurs d'émissions de CO2. Le nombre de fournisseurs interrogés, qui était de 15 l'année précédente, a augmenté pour atteindre 22. Cette action a permis d'identifier des leviers d'actions de réduction des émissions de GES pertinents et de sensibiliser les fournisseurs à la mise place d'une politique d'achats responsables. Grâce à un périmètre de données recueillies plus exhaustif, la mesure des émissions de GES est dorénavant plus fiable.

DNCA Finance sensibilise également **ses collaborateurs** aux enjeux du réchauffement climatique dans le but de développer une « culture climat » et de favoriser leur mobilisation sur la question climatique.

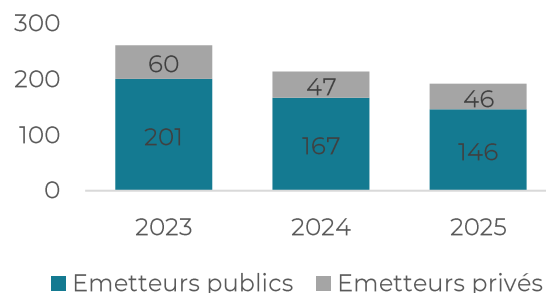
Des affichages de sensibilisation aux impacts du réchauffement climatique sont disposées dans les espaces communs de la société.

Concernant **les investissements**, l'empreinte carbone sur les émetteurs privés est passée de 47 tonnes de CO<sup>2</sup>eq par million d'euros investis en 2024 à 46 tonnes de CO<sup>2</sup>eq en 2025, soit une réduction de 2% sur ce périmètre. De la même manière, une baisse de 13% de l'empreinte carbone des investissements sur les émetteurs publics a été observée, passant de 167 tonnes de CO<sup>2</sup>eq par million d'euros investis à 146 tonnes de CO<sup>2</sup>eq.

DNCA Finance est par ailleurs en phase d'étude et de recherche sur l'intégration d'éléments complémentaires concernant la biodiversité dans son processus d'analyse propriétaire "ABA".

A travers ce plan, la société se veut transparente sur l'atteinte des objectifs fixés.

### EVOLUTION DE L'INTENSITÉ CARBONE DU POSTE INVESTISSEMENT (TCO<sub>2</sub>E/M€)



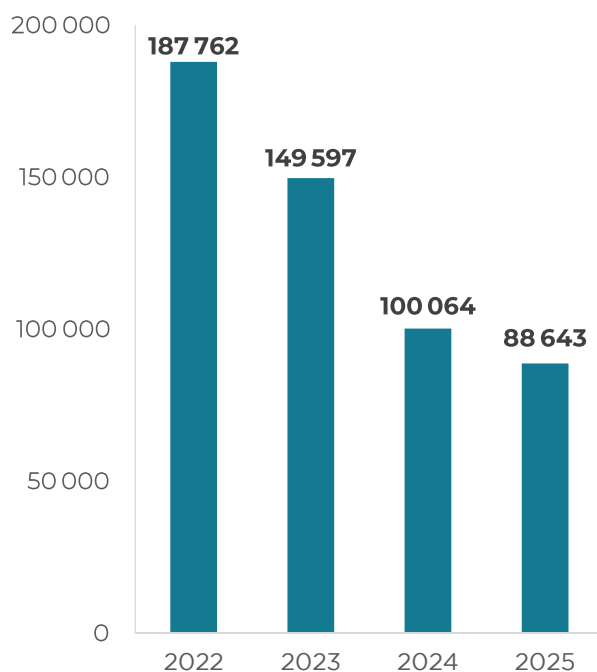
### Efficacité énergétique

DNCA Finance a pu collecter et recenser les données disponibles sur ses trois sites : Paris, Milan et Luxembourg.

Sur le périmètre global, la consommation d'électricité s'élève à 88 643 kWh en 2025. Cela représente une consommation de 492 kWh en moyenne par employé, soit une réduction de 16% par rapport à l'exercice précédent, après une baisse importante en 2024 (-34%).

Depuis 2023, DNCA Finance réalise un projet concernant l'éclairage : installation de lumières LED, variateurs de lumières, détecteurs de mouvement. Ces travaux sont réalisés progressivement et se sont poursuivis en 2025, ce qui a permis de diminuer la consommation de 53% depuis 2022 et d'améliorer la qualité de l'éclairage.

### CONSOMMATION D'ÉNERGIE, EN KWH



### Mobilité douce

Depuis plusieurs années, DNCA Finance réduit les émissions générées par le transport en modernisant sa flotte de véhicules professionnels, en remplaçant progressivement les véhicules thermiques par des véhicules hybrides ou électriques moins émetteurs en CO<sub>2</sub> et en particules fines. La flotte automobile est aujourd'hui largement

modernisée : en 2025, DNCA Finance Groupe détient 13 véhicules dont quatre véhicules 100% électriques et huit véhicules hybrides.

A moyen/long terme, l'objectif de DNCA Finance Groupe serait de s'orienter vers un transport 100% « propre » pour sa flotte de véhicule.

Une nouvelle procédure sur les déplacements professionnels est entrée en vigueur depuis juin 2022. Elle préconise à l'ensemble des salariés de privilégier le train par rapport à l'avion lorsque cela est possible. Un rappel des bonnes pratiques est réalisé régulièrement sur l'optimisation du temps lors des déplacements professionnels et sur la réduction des trajets.

Depuis 2023, DNCA Finance a concrétisé son engagement en mettant en place un Forfait Mobilités Durables (FMD). Le FMD consiste en un portefeuille électronique permettant aux salariés de financer directement leurs dépenses en matière de mobilité, pour leurs trajets domicile-travail, à hauteur de 533€/an.

Ce montant prend en charge :

- 100% des mobilités durables : achat, location, réparation de vélo ou de trottinette électrique, tickets à l'unité de transport en commun, etc.
- 50% des abonnements de transport en commun.

Cette réalisation témoigne de l'engagement continu de DNCA Finance de promouvoir des pratiques de mobilité plus responsables.

Afin de favoriser les mobilités douces, DNCA Finance a eu pour objectif de repenser les stationnements proposés aux collaborateurs en remplaçant la place de parking visiteurs par une place dédiée aux vélos. Le responsable de la sécurité du bâtiment a désormais accordé à DNCA Finance un accès à un parking dédié au stationnement des vélos.

En 2025, une progression de l'usage des vélos personnels pour les trajets domicile-travail a été observée à Paris : 23 répondants au questionnaire domicile-travail utilisent le vélo en 2025 contre 20 en 2024. Face à cette évolution, DNCA Finance réaffirme son engagement en faveur des mobilités douces en apportant un soutien continu aux collaborateurs qui privilégient le vélo comme mode de transport.

### Protection des ressources naturelles et de la biodiversité

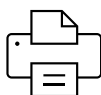
Afin de préserver la biodiversité, DNCA Finance cherche à réduire et limiter sa consommation de ressources naturelles. Dans ce cadre, la société a mis en place une campagne de sensibilisation afin de responsabiliser les collaborateurs sur l'usage de photocopies : un message demande au salarié si l'impression est vraiment nécessaire. De plus, le système d'impressions est paramétré en noir et blanc par défaut.



**747 kg**

Consommation de papier

1 086 kg en 2024



**414 611**

Nombre d'impressions

389 059 en 2024

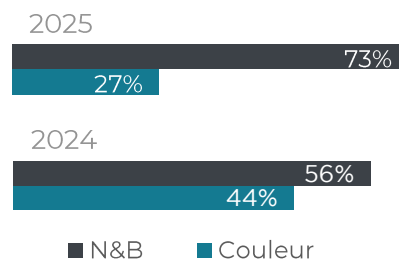
Calculée sur l'ensemble des trois sites, la consommation de papier de DNCA Finance sur l'exercice 2025 s'est élevée à 0,75 tonnes (1,08 tonnes en 2024), équivalent à 4,2 kg par salarié (6,4 kg en 2024), reflétant une baisse de la consommation d'une année sur l'autre.

En 2025, DNCA Finance Groupe comptabilise 414 611 impressions papier (vs. 389 059 en 2024). En complément, pour le site de Paris, le ratio « couleur / noir et blanc » est passé de 44/56 à 27/73 ; cet indicateur est conditionné par l'activité événementielle de DNCA Finance, et donc très variable d'une année sur l'autre.

Afin de sensibiliser ses collaborateurs, DNCA Finance réalise régulièrement des campagnes d'affichages pour montrer l'impact de la consommation de l'eau et de la production de papier.

A ce titre, un progrès important a été réalisé concernant le suivi de la consommation d'eau : l'installation de compteurs privatifs par étage en 2023 permet désormais de mesurer la consommation réelle de DNCA Finance. La qualité des premières données recueillies auprès du gestionnaire du bail n'est cependant pas satisfaisante et ne permet pas de tirer de conclusion sur l'évolution réelle des usages. Un processus d'engagement est entamé avec le gestionnaire pour améliorer la collecte des données.

### RATIO D'IMPRESSIONS COULEUR / N&B (FRANCE)



### Gestion des déchets

Dans la continuité de l'exercice précédent, DNCA Finance a renforcé ses efforts en matière de recyclage en maintenant la prestation des « Joyeux Recycleurs ». Ce service tout-compris de recyclage facilite le tri des déchets dans les bureaux. Les Joyeux Recycleurs sont nés en 2013 et proposent aux entreprises le recyclage des produits suivants : papier, gobelets, bouteilles plastiques, canettes, marc de cafés, verre, cartouches d'imprimante, piles, etc.

Ce recyclage s'effectue de manière complète et 100% certifiée en France.

DÉCHETS RECYCLÉS PAR LES JOYEUX RECYCLEURS		
DÉCHETS	POIDS (KG)	RECYCLAGE
Papiers	1 088	16 arbres sauvés
Gobelets	109	1 829 cintres fabriqués
Bouteilles plastiques	107	214 polaires fabriquées
Canettes	68	34 trottinettes fabriquées
Marc de café	691	138 sacs de compost fabriqués
Verre	1 659	4 148 bouteilles en verre fabriquées
Cartouches d'imprimante	75	83 cartouches fabriquées
Piles	5	1 vélo fabriqué
<b>Total</b>		<b>3 802 kg</b>

La collecte des déchets en 2025 a permis de valoriser 3 802 kg de déchets générés par les activités de DNCA. Cette action a permis d'éviter l'émission de 2,07 tonnes de CO2e. Une réflexion est en cours dès 2026 sur l'organisation du tri (suppression de certaines poubelles, modification de la collecte, gestion des gobelets...) et revue du contrat avec les Joyeux Recycleurs.

Parallèlement, la société récupère toutes les piles et ampoules usagées grâce à l'installation d'un box de recyclage collecté par un prestataire externe.

En 2025, DNCA Finance a mis en place le recyclage et la valorisation du marc de café, ce qui permet de réduire les déchets et de promouvoir l'économie circulaire. Ce service est proposé par le fournisseur de café Mokaco. Les sachets de café sont livrés dans des bidons réutilisables, qui sont ensuite récupérés, pesés, nettoyés et échangés lors des nouvelles livraisons pour valoriser le marc en engrais et compost. Chaque fin d'année, un rapport récapitulant l'impact de la revalorisation est fourni.

De plus et grâce à des démarches effectuées lors de l'exercice précédent, DNCA Finance utilise depuis 2022 du papier recyclé au sein de ses locaux dans le cadre de ses activités.

DNCA Finance recycle et réutilise les bouteilles des fontaines à eau. Un livreur récupère les bouteilles vides de manière hebdomadaire pour ensuite les emmener à l'usine de remplissage.

Enfin, DNCA Finance organise, en partenariat avec Emmaüs, des campagnes ponctuelles de collecte de vêtements et de jouets avant Noël et au cours de l'année. Ces campagnes ont permis de récolter au total 120 kg de dons.

c) Résultats et actions sur l'axe 3 « Contribuer au rayonnement du développement durable dans l'industrie de la gestion d'actifs »

3. Synthèse des résultats

**Soutenir les communautés locales par des actions de solidarité, et promouvoir les meilleures pratiques en matière de développement et d'investissement responsable auprès de la communauté des investisseurs**

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2027	Résultats 2024	Résultats 2025	Variation 24/25	Codification GRI
Consolider l'assiette des dons et mécénats auprès de diverses communautés	Montant des dons (en €)	Hausse >= 20% (par rapport à N-2)	202 400 €	215 400 €	6%	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat
Promouvoir le développement durable auprès de la communauté des investisseurs	Nombre de publications réalisées autour du développement durable et de l'investissement responsable	>= 10	15	<b>14</b>	-7%	NA

**Intégrer l'investissement responsable comme élément fortificateur de la stratégie Développement Durable**

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2027	Résultats 2024	Résultats 2025	Variation 24/25	Codification GRI
Maintenir le taux de couverture des fonds classés article 8 et 9 SFDR	Part des fonds classés article 8 et 9 SFDR (Encours sous gestion classés article 8/8+ et 9 SFDR / encours sous gestion totaux)	>= 85 %	94%	<b>95%</b>	1%	NA
Augmenter le taux de couverture des sociétés analysées sous l'outil ABA	Nombre de sociétés contactées dans le cadre de campagnes d'engagement ciblées	>= 30	57	<b>91</b>	60%	NA
	Nombre de sociétés suivies / analysées	>= 1 000	1 277	<b>1 157</b>	-9%	NA

4. Analyse et commentaires sur les actions menées

## L'ESSENTIEL POUR 2025



- Elargissement de l'analyse des plans de transition



- Augmentation de 67% de la dotation « Mécénat Sport »



- Participation de 40 coureurs aux couleurs de DNCA Finance lors de la course Paris-Saint-Germain La Course 2025 accompagnant des personnes en situation de handicap

### Mécénat et solidarité

Au cours de l'année 2025, DNCA Finance a maintenu ses activités de mécénat auprès de diverses communautés chères à nos collaborateurs.

Au titre de l'année 2025, DNCA Finance a effectué des dons à hauteur de 215 400 euros (202 400 euros en 2024, soit une augmentation de 6,4%).

Parmi les initiatives soutenues, la société est engagée dans des projets concrets de solidarité, principalement autour de deux axes, la santé et le sport :

**Mécénat Santé** : la dotation s'élève à 110 400 euros en 2025.

Association	Objet	Montant du mécénat 2025
Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde	Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde permet à des enfants atteints de malformations cardiaques originaires de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible dans leur pays faute de moyens techniques ou financiers.	14 400 €
Imagine for Margo	Imagine for Margo lutte contre le cancer des enfants. Créée en 2011, l'association poursuit l'initiative de Margo, décédée à 14 ans d'une tumeur agressive au cerveau, en menant des actions de sensibilisation et de collecte de fonds afin d'accélérer la recherche pour mieux comprendre et mieux soigner les cancers des enfants.	10 000 €
Atems	Cette association soutient des études épidémiologiques, pronostiques et thérapeutiques des affections mammaires bénignes et malignes.	10 000 €
Les Clowns de l'Espoir	Cette association a pour objectif principal d'améliorer la qualité des séjours des enfants hospitalisés dans les centres hospitaliers de la région des Hauts de France, par l'intervention artistique régulière de clowns et de marchands de sable.	15 000 €

Les Villages des Enfants Extraordinaires	Ce sont des centres ludo-éducatifs adaptés aux besoins particuliers des enfants et adolescents porteur d'un handicap. Le but premier de l'association est de donner accès à l'apprentissage aux enfants en situation de handicap, de rompre leur isolement ainsi que celui de leurs familles.	15 000 €
Le Point Rose	Fondée en 2015, le Point Rose offre un soutien spécialisé aux familles confrontées à la fin de vie d'un enfant, en reconnaissant le traumatisme unique de cette perte. Leur mission comprend la fourniture de ressources matérielles, humaines et psychologiques pour aider les familles à surmonter cette épreuve et à trouver un chemin vers la résilience.	10 000 €
L'ENVOL	L'ENVOL organise des programmes adaptés aux enfants et jeunes malades et à leur famille. Depuis 1997, elle leur permet de trouver force et confiance en eux pour vivre mieux pendant ou après la maladie et de rompre l'isolement. L'association accompagne gratuitement plus de 7000 bénéficiaires par an au travers de ses séjours adaptés, ateliers à l'hôpital, sorties récréatives et kits d'activités.	20 000 €
Fondation Guérir du Cancer	Le Fonds de dotation Guérir du Cancer poursuit l'action menée depuis 2019 par la fondation du même nom. L'objectif du fonds de dotation est de financer le développement de traitements métaboliques du cancer accessibles au plus grand nombre, en complément des traitements conventionnels, et d'obtenir la reconnaissance de la communauté médicale afin de favoriser la bienveillance vis-à-vis de cette approche dans l'attente de la finalisation des recherches.	5 000 €
ELA	Fondée en 1992 par Guy Alba, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) est engagée dans la lutte contre les leucodystrophies, maladies génétiques rares qui affectent le cerveau et le système nerveux. Sa mission consiste à soutenir les familles touchées par la maladie, à défendre les droits des personnes, à promouvoir la recherche médicale et à sensibiliser l'opinion publique.	10 000 €
La ligue contre le cancer <span style="background-color: #00728f; color: white; padding: 2px 5px; font-size: 0.8em;">New</span>	Créée en 1918, la Ligue contre le cancer est une association loi 1901 qui a pour missions de prévenir et promouvoir la santé, d'accompagner les personnes malades et les proches aidants, de faire avancer la recherche contre le cancer, et de participer à la démocratie en santé.	1 000 €

**Mécénat Sport :** la dotation a augmenté au global de 67% entre 2024 et 2025 (de 63 000 euros en 2024 à 105 000 euros en 2025).

Association	Objet	Montant du mécénat 2025
La Fondation du Sport Français	DNCA a soutenu depuis 2022 le projet de vie de deux athlètes français de haut niveau, en compétition pour les jeux Olympiques de Paris 2024, Blandine Pont et Romain Valadier-Picard, deux judokas. Ce don leur a permis d'assurer leur train de vie quotidien et de les accompagner au mieux dans leur préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.	40 000 €
Fonds de dotation Aviron Bayonnais Rugby Pro <span style="background-color: #00728f; color: white; padding: 2px 5px; font-weight: bold;">New</span>	Depuis décembre 2018, l'Aviron Bayonnais s'engage dans la création d'un fonds de dotation afin d'incarner et de porter au-delà du cadre du terrain l'esprit et les valeurs du club : solidarité, exemplarité, diversité et partage. Le FDAB et ses bénévoles se mettent en action au service du territoire en développant et en soutenant des actions d'intérêt général touchant à 5 thèmes forts : l'éducation, l'environnement, la culture, la santé et le sport amateur.	50 000 €
Tom Vaillant	Tom Vaillant est un jeune golfeur français de seulement 23 ans. Formé au club de Cannes-Mougins, il s'est rapidement illustré sur la scène amateur avant de passer professionnel en 2023.  Son parcours impressionnant, de l'Alps Tour au DP World Tour, témoigne de son talent et de sa détermination, et fait de lui l'un des grands espoirs du golf français. Il continue de viser les sommets et pourrait bien devenir une figure majeure du golf européen dans les années à venir.	15 000 €

En 2025, plusieurs salariés de DNCA Finance ont participé à des événements sportifs de course à pied, certains accompagnant des personnes en situation de handicap lors de ces courses, via les associations Le Point Rose et Association ELA. La société leur a offert la possibilité de s'inscrire à des événements sportifs dont les gains ont été reversés à des associations environnementales.

De plus, DNCA Finance souhaite identifier de nouveaux mécénats et/ou maintenir les partenariats existants.



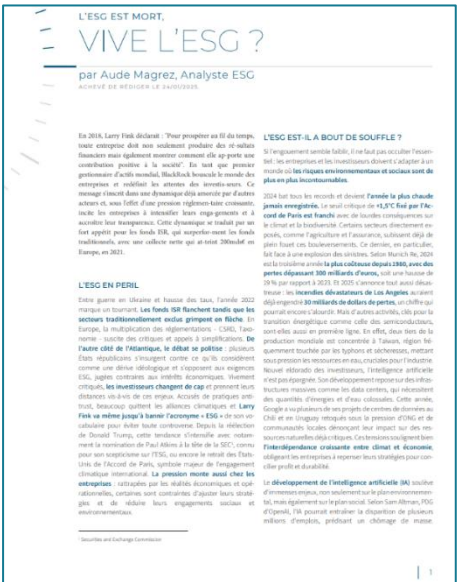
*Participation de 40 coureurs aux couleurs de DNCA Finance lors de la course Paris-Saint-Germain La Course 2025*

Sur le plan des publications et des événements en lien avec le développement durable et l'investissement responsable, en 2025, DNCA Finance a produit 13 documents :

DOCUMENTS PRODUITS
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan Carbone</li> <li>▪ Rapport RSE</li> <li>▪ Code de transparence</li> <li>▪ Politique des incidences négatives en matière de durabilité</li> <li>▪ Politique de gestion des risques en matière de durabilité</li> <li>▪ Politique d'engagement actionnarial et politique de vote</li> <li>▪ Rapport d'engagement et de vote</li> <li>▪ Politique d'exclusion</li> <li>▪ Politique environnementale</li> <li>▪ Pressions environnementales – Érosion de la biodiversité &amp; changement climatique</li> <li>▪ Rapport article 29</li> <li>▪ Taxonomie interne (ABA)</li> <li>▪ Lettre ISR</li> </ul>

Documents et interviews « Développement et Investissement Durable » produits ou réalisés en 2025 par DNCA Finance

Aude Magrez, analyste ESG, a par ailleurs publié un article intitulé « L'ESG est mort, vive l'ESG » dans Patrimoine 24 et sur le site internet de DNCA Finance, revenant sur le « backlash » ESG et soulignant que ce contexte marque davantage une phase d'ajustement et de maturation des approches qu'un recul structurel de l'investissement durable.



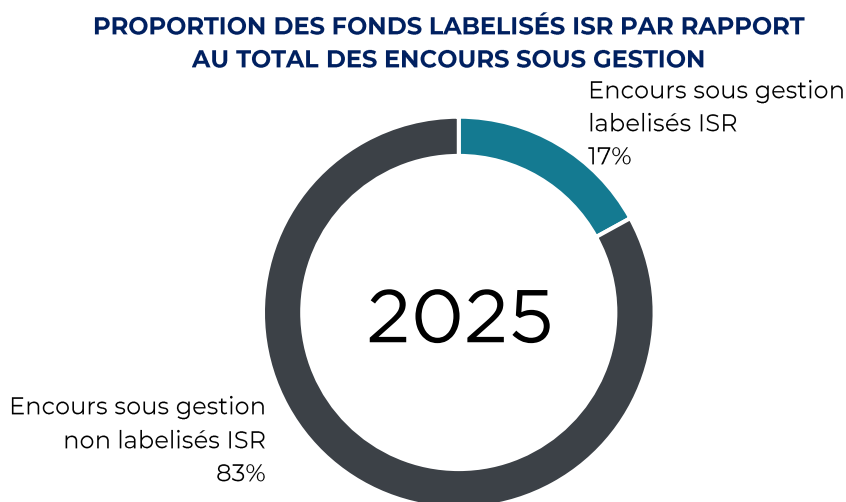
La troisième édition du « Beyond Day », évènement biennuel, s'est tenue en 2024 ; la prochaine édition est organisée pour juin 2026, avec pour thème « Financer l'avenir dans un monde instable ».

Enfin, Léa Dunand-Chatellet, Gérante et Directrice de l'Investissement Responsable de DNCA Finance, poursuit ses fonctions en tant que Présidente de la Commission Investissement Responsable de l'AFG et membre du Comité du Label ISR.

## Investissement responsable

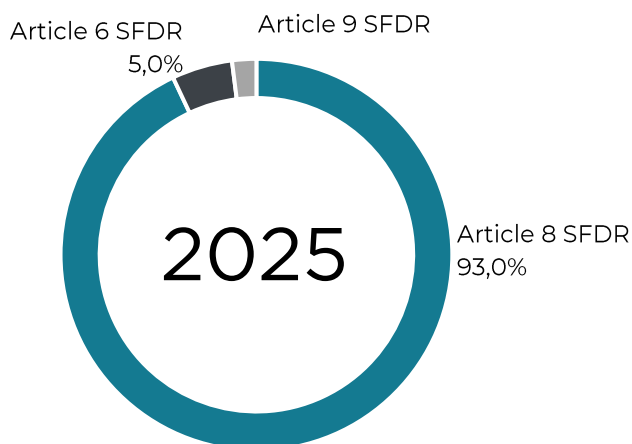
Au 31/12/2025, DNCA Finance gère 53,92 milliards d'euros dont 9,18 milliards d'euros des encours sous gestion sont labélisés ISR, soit 17% des encours sous gestion.

Depuis 2024, DNCA Finance a choisi de concentrer la labellisation (version V3 du label ISR, significativement plus exigeante) sur les fonds les plus engagés (voir chapitre 4 - Chiffres clés)



L'ensemble des encours sous gestion sont classés SFDR, voici la répartition :

**RÉPARTITION DES ENCOURS SOUS GESTION PAR CLASSIFICATION SFDR**



A noter que la gamme "Beyond" change de nom et devient "Sustain" pour faciliter l'identification client et réaffirmer un engagement de plus de 8 ans dans une gamme de fonds visant le meilleur des standards de la finance durable.

**De SFDR 1 à SFDR 2 :** Le Règlement SFDR, mis en œuvre depuis 2021, fait l'objet d'une transformation profonde visant à rendre les obligations plus simples, plus accessibles et plus précises. La Commission européenne a publié le projet de règlement SFDR 2 en novembre 2025 ; le texte doit être approuvé en 2026 par le Parlement et le Conseil européen. La nouvelle version du règlement prévoit notamment trois catégories : « ESG Basics », « Durable », et, nouveauté, « Transition ». DNCA Finance adaptera la stratégie d'investissement responsable et les produits proposés en fonction du futur texte, afin de mieux répondre aux attentes de ses clients.

DNCA Finance a pour objectif de maintenir un nombre élevé de sociétés suivies et/ou analysées dans son outil propriétaire ABA. ABA\* (Above and Beyond Analysis) est un outil de notation extra-financière propriétaire sourcée à 100% sur des données publiées par les entreprises.

Le modèle est articulé autour de cinq piliers d'analyse complémentaires :

- La Responsabilité d'entreprise qui se décompose en 4 axes : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale.
- La Transition Durable afin de mesurer la contribution positive des activités de chaque entreprise analysée aux enjeux de la transition durable ; elle est exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires exposé aux thèmes ou activités identifiés comme durables et liés aux ODD.
- L'analyse des controverses, qui s'appuie sur le principe de gradation et de cumulation ; le niveau global de controverses vient dégrader la note de Responsabilité d'Entreprise ; la controverse se définit comme étant une information qui implique une infraction à la loi et des conséquences juridiques telles qu'une amende ou une condamnation.
- Le flux de news ESG continu qui vient impacter de manière positive, négative, ou neutre la notation de la responsabilité d'entreprise ; il s'agit de toute information ESG susceptible d'avoir un impact financier ou réputationnel.
- La contribution aux ODD en lien avec chaque type de transition et sous-transition.

En 2025, 1 157 sociétés ont été analysées et/ou mises à jour dans l'outil ABA.

L'outil ABA a été enrichi depuis 2024 par un module d'analyse des plans de transition des entreprises investies, et déployé en 2025 (environ 700 plans de transition analysés). Ce module s'appuie sur des données et des informations fournies par les entreprises et des sources de référence comme le GIEC, CDP, ou l'initiative Science-Based Targets (SBT).

**Focus sur les données des entreprises et impact de CSRD :** DNCA Finance est en veille constante sur l'amélioration de ses processus et des méthodologies utilisées, notamment concernant les données issues des entreprises et alimentant l'outil ABA. CSRD, réglementation européenne visant à harmoniser et encadrer les informations extra-financières des entreprises, devrait permettre, in fine, une information de meilleure qualité sur de multiples sujets, notamment l'empreinte carbone, l'adaptation au changement climatique, les salariés de l'entreprise ou les travailleurs de la chaîne de valeur.

Ces travaux devront mener au déploiement d'un nouveau module Biodiversité dans ABA, et à l'intégration de la biodiversité dans la politique d'investissement responsable et dans son dialogue actionnarial. Une évaluation systématique des impacts des investissements sur la biodiversité, tant positifs que négatifs, sera mise en œuvre. Des objectifs quantifiables seront définis et publiés afin de renforcer les contributions positives à la biodiversité et de limiter les externalités négatives.

Enfin, DNCA Finance rendra compte chaque année du niveau d'atteinte de ces objectifs dans ses portefeuilles d'investissements.

## 2. Perspectives

Dans un monde où les enjeux de souveraineté et d'indépendance des ressources deviennent essentiels, où la place exponentielle de l'intelligence artificielle séduit et inquiète en même temps, et où les questions de durabilité paraissent passer au deuxième plan réglementaire, les modèles d'affaires traditionnels sont bouleversés.

Les risques environnementaux et sociaux sont de plus en plus présents ; aussi, le lien entre finance et développement durable reste-t-il indissociable. Afin de faire face aux nouveaux défis de la gestion d'actifs et de répondre aux enjeux RSE matériels identifiés dans le secteur, DNCA Finance a positionné la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie globale depuis 2021 en intégrant les critères ESG dans l'ensemble de sa chaîne de valeur.

2025 a été à la fois l'année des premiers rapports de durabilité CSRD et l'année du « backlash » ESG. Il est encore trop tôt pour déterminer si la CSRD tiendra ses promesses de données plus complètes et plus fiables. Les entreprises comme les investisseurs sont encore en phase d'appropriation, alors que le contexte général de recul

des ambitions réglementaires européennes (CSRD, CS3D dans le cadre des directives Omnibus) ne les pousse pas à faire du zèle. La révision des textes, avec moins d'exigence et moins de données, devrait les inciter à se concentrer sur les points les essentiels, après analyse de la double matérialité de leurs activités.

L'année passée a marqué une période de succès pour DNCA Finance, qui, forte de ses nouvelles stratégies et expertises, a réalisé une importante collecte sur cet exercice. Dans ce prolongement, 2026 s'annonce comme une année d'intense développement, avec l'acquisition prévue de la Banque Nagelmackers en Belgique ; cette opération permettra à DNCA Finance de diversifier ses expertises et le type de clientèle, en renforçant la part de la gestion privée.

Aussi, pour 2026, nous poursuivons nos efforts d'intégration des enjeux de développement durable dans nos activités, notamment en renforçant nos engagements et notre participation à de nombreuses initiatives et actions RSE. En lien avec nos axes stratégiques et nos objectifs revus l'an dernier, notre plan d'actions a ainsi été enrichi et renouvelé à la hauteur de nos nouvelles ambitions. Ce nouveau plan d'action est détaillé ci-après.

Tableau récapitulatif des actions à mener	
<p><b>AXE 1</b>  <b>Investir sur l'épanouissement de nos collaborateurs, facteur déterminant de la croissance de DNCA Finance</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de sensibilisation - par le biais d'ateliers menés par des intervenants externes - sur le bien-être, l'alimentation, la gestion de la parentalité, le sommeil, l'équilibre vie professionnelle/personnelle ou encore la posture à adopter devant l'écran</li> <li>• Maintien et pérennisation des actions pour l'insertion des RQTH</li> <li>• Maintien des enjeux ESG dans le plan de formation</li> <li>• Poursuite des campagnes de protection contre le phishing</li> <li>• Diffusion d'une bonne pratique complémentaire sur le site de la Charte Diversité</li> <li>• Recruter sans discriminer : étendre la formation aux tuteurs/maitres de stage <span style="float: right;">New</span></li> <li>• Augmenter la communication sur les actions RH menées et les certifications sur le site internet <span style="float: right;">New</span></li> </ul>
<p><b>AXE 2</b>  <b>Maitriser les impacts environnementaux de nos activités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une collecte avec Emmaüs ou d'autres services</li> <li>• Poursuite des campagnes de sensibilisation des salariés</li> <li>• Poursuite et amplification des efforts de recyclage</li> <li>• Réflexion autour de l'utilisation de récipients réutilisables pour les repas des collaborateurs <span style="float: right;">New</span></li> <li>• Ajout d'un module biodiversité dans l'outil d'analyse propriétaire <span style="float: right;">En cours</span></li> <li>• Poursuivre et renforcer l'analyse des plans de transition des émetteurs dans ABA</li> <li>• Mettre en œuvre la démarche « Numérique Responsable » <span style="float: right;">New</span></li> </ul>
<p><b>AXE 3</b>  <b>Contribuer au rayonnement du DD dans l'industrie de la gestion d'actifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du Beyond Day à une fréquence biannuelle</li> <li>• Maintien des interventions presse, tv etc...</li> <li>• Collecte de livres pour faciliter l'accès à l'éducation, à la culture et à l'information des populations vulnérables via des associations et ONG sélectionnées</li> <li>• Identification de nouveaux mécénats et maintien des partenariats existants</li> </ul>

# F

## ANNEXES

---

1

ANNEXE 1 :  
Les 10 principes du Pacte  
Mondial des Nations

---

2

ANNEXE 2 :  
Les 17 ODD de l'ONU

---

3

ANNEXE 3 :  
CSRD

---

## F. ANNEXES

### 1. Annexe 1 : les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Les 10 principes du Pacte Mondial	
DROITS DE L'HOMME	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme</li> <li>▪ A veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme</li> </ul>
NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective</li> <li>▪ A contribuer à l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire</li> <li>▪ A contribuer à l'abolition effective du travail des enfants</li> <li>▪ A contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession</li> </ul>
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement</li> <li>▪ A prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement</li> <li>▪ A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement</li> </ul>
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ces formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin</li> </ul>

## 2. Annexe 2 : Les 17 ODD de l'ONU

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le cadre de la définition de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Ils définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable à horizon 2030.

La contribution des entreprises à ces ODD joue un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs fixés à horizon 2030. Tant du point de vue des opportunités de développement que de la maîtrise des risques, il est dans l'intérêt stratégique des entreprises d'y contribuer dès aujourd'hui.

	<p>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</p>
	<p>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>
	<p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>
	<p>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>
	<p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>
	<p>Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</p>
	<p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>
	<p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>
	<p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>

	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	Établir des modes de consommation et de production durables
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

### 3. Annexe 3 : CSRD

Remarque : le projet de Directive Omnibus (février 2025) envisage de modifier la Directive CSRD. Les principaux changements ciblés sont :

- Le délai d'application serait allongé de deux ans pour les vagues 2 et 3
- La CSRD ne serait obligatoire que pour les entreprises de plus de 1000 salariés
- Le nombre de points de données nécessaires devrait être significativement réduit

#### a) Enjeux économiques et ESG le long de la chaîne de valeur :

L'ensemble des activités cœur de métier et activités support de DNCA Finance ainsi que les enjeux économiques et ESG associés sont présentés ci-dessous.

##### 1. Activités cœur de métier de DNCA

CONCEPTION DES OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compréhension précise des besoins</li> <li>▪ Adaptation personnalisée / proximité clients</li> <li>▪ Intégration des risques / opportunités ESG</li> <li>▪ Notoriété et savoir-faire de DNCA (incluant les aspects ESG)</li> </ul>
JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité à adresser les besoins de manière individualisée</li> <li>▪ Transparence / Lisibilité / Agilité</li> <li>▪ Conformité juridique et réglementaire</li> </ul>
DEV. / ENTREE EN RELATION CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité à répondre aux appels d'offres, attirer de nouveaux clients (pos. concurrentiel)</li> <li>▪ Cohérence des tarifs</li> <li>▪ Utilisation des réseaux sociaux / internet</li> <li>▪ Connaissance client (dont aspects RSE)</li> <li>▪ Respect des règles déontologiques (corruption, sécurité des données, ...)</li> </ul>
FRONT-OFFICE (ANALYSE / GESTION)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expertise métiers</li> <li>▪ Gestion personnalisée (mandats, fonds dédiés)</li> <li>▪ Particularités assurantielles</li> <li>▪ Enjeux de la mutualité</li> <li>▪ Engagement en faveur de l'investissement responsable, géré par le Pôle de recherche extra-financière</li> </ul>
MIDDLE-OFFICE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualité de l'exécution</li> <li>▪ Qualité de l'instruction et dénouement des opérations</li> </ul>
BACK-OFFICE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualité de la comptabilité des transactions</li> <li>▪ Conformité aux exigences réglementaires</li> <li>▪ Capacité à piloter le résultat</li> </ul>
GESTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluation du niveau d'exposition (risques financiers, opérationnels, ...)</li> <li>▪ Intégration des facteurs de risque ESG</li> <li>▪ Efficacité des mesures correctives</li> <li>▪ Gestion des impacts sur la valorisation</li> </ul>
REPORTING & SUIVI CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualité de production (qualité des données)</li> <li>▪ Respect des accords contractuels et des délais</li> <li>▪ Qualité du site internet</li> <li>▪ Etablissement de la confiance</li> <li>▪ Entretien de la relation clients (Invitation à des événements, médias)</li> </ul>
CONTROLE INTERNE ET CONFORMITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conformité réglementaire</li> <li>▪ Contrôle interne (respect des exigences réglementaires et de gestion)</li> </ul>

2. Activités support

INFRASTRUCTURE DE L'ENTREPRISE	Fonctionnalité et convivialité (espace, confidentialité, luminosité), des locaux, utilisation des nouvelles technologies, gestion maîtrisée des consommables, gestion des émissions de GES, recyclage
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Recrutement, attractivité métier (dont via RSE/ISR), diversité/parité, implication dans la stratégie (dont RSE), formation, rémunération (dont épargne salariale), équité, motivation, bien-être au travail, santé
DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE / INFORMATIQUE	Efficacité opérationnelle, sécurité, coût, utilisation des technologies digitales, gestion des impacts environnementaux, confort d'utilisation
APPROVISIONNEMENT / SOUS-TRAITANCE	Valorisation des savoir-faire (incluant la RSE), respect de la propriété intellectuelle, transparence et confiance, viabilité économique, respect des délais de paiement, politique et pratiques RSE (achats)

b) Identification de nos parties-prenantes et de leurs attentes :

Salariés <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reconnaissance du métier</li> <li>▪ Opportunités d'évolution</li> <li>▪ Développement des compétences</li> <li>▪ Bien-être au travail</li> <li>▪ Equilibre vie professionnelle et personnelle</li> <li>▪ Plan d'épargne salariale</li> </ul>
Emetteurs <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entreprises privées</li> <li>▪ Entreprises publiques</li> <li>▪ Etats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité de financement (en fonds propres et/ou en dettes)</li> <li>▪ Capacité à engager un dialogue constructif</li> <li>▪ Responsabilité de DNCA en tant qu'investisseur</li> <li>▪ Responsabilité fiduciaire (transparence, déclarations de seuils, opérations « simples », cf. hors ventes à découvert, prêts de titres, produits dérivés)</li> </ul>
Administrateurs et actionnaires <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Administrateurs</li> <li>▪ Associés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégie (dont investissement responsable)</li> <li>▪ Maîtrise des coûts</li> <li>▪ Croissance économique (dont en lien avec la RSE)</li> <li>▪ Visibilité / notoriété</li> <li>▪ Fonctionnement de la gouvernance</li> <li>▪ Durabilité de l'entreprise</li> <li>▪ Alignement avec la politique RSE des actionnaires</li> <li>▪ Versement de dividendes</li> <li>▪ Respect des règles déontologiques et réglementaires</li> </ul>
Clients <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Clients captifs</li> <li>▪ Clients institutionnels externes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établissement d'une relation de confiance</li> <li>▪ Compréhension approfondie des défis et des contraintes des clients</li> <li>▪ Intégration des opportunités / risques RSE dans les services (investissement responsable)</li> <li>▪ Transparence</li> <li>▪ Performance financière (rentabilité / risques)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualité du reporting</li> <li>▪ Contrôle des risques (financiers, réglementaires, de réputation)</li> </ul>
<p>Fournisseurs et sous-traitants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dépositaires-valorisateurs</li> <li>▪ Brokers / Contreparties</li> <li>▪ Autres fournisseurs</li> <li>▪ Sous-traitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relations économiques / Opportunités de croissance (y compris liées à la RSE, via le réseau de DNCA)</li> <li>▪ Professionnalisme des équipes de DNCA</li> <li>▪ Relation durable avec DNCA</li> <li>▪ Avantages de la notoriété de DNCA</li> <li>▪ Respect des délais de paiement (par DNCA)</li> </ul>
<p>Sociétés de gestion externes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gérants délégués</li> <li>▪ Sociétés de gestion / Multigestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relations économiques (souscription des produits) / Opportunités de croissance (y compris liées à la RSE)</li> <li>▪ Capacité à engager un dialogue constructif</li> <li>▪ Avantages de la notoriété de DNCA</li> <li>▪ Professionnalisme des équipes de DNCA</li> </ul>
<p>Ecosystème</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partenaires</li> <li>▪ Associations professionnelles</li> <li>▪ Autorités de tutelle</li> <li>▪ Instances européennes et internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Représentation et reconnaissance des métiers communs (investissement, ...)</li> <li>▪ Utilisation des compétences professionnelles de DNCA</li> <li>▪ Partage d'expérience et de savoir-faire (finance durable, ...)</li> <li>▪ Visibilité / notoriété de DNCA</li> <li>▪ Sécurité (maîtrise des risques)</li> <li>▪ Conformité aux règles déontologiques et réglementaires</li> </ul>
<p>Société civile</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Milieu académique</li> <li>▪ ONG / Associations</li> <li>▪ Environnement local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partage opportuniste de connaissances (démarche « win-win »)</li> <li>▪ Appui aux initiatives (par DNCA)</li> <li>▪ Dialogue (avec DNCA)</li> <li>▪ Promotion des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)</li> <li>▪ Visibilité / notoriété (en lien avec les sujets RSE)</li> <li>▪ Contribution au développement local</li> <li>▪ Respect de l'environnement local</li> </ul>

Tableau des thèmes et sous-thèmes des ESRS : une analyse à venir de la matérialité dans le contexte de la CSRD

Le tableau ci-dessous présente les thèmes et sous-thèmes des ESRS. Une analyse de matérialité est en cours pour identifier le niveau de matérialité des opérations directes et indirectes de DNCA vis-à-vis de chaque thème.

Dans le cadre de la CSRD, la matérialité désigne l'importance des enjeux pour DNCA et ses parties prenantes. Elle permet de hiérarchiser les enjeux RSE pour identifier les plus prioritaires.

	Thèmes	Sous-thèmes
ESRS E1	<b>Changement climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation au changement climatique</li> <li>• Atténuation du changement climatique</li> <li>• Énergie</li> </ul>
ESRS E2	<b>Pollution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution de l'air</li> <li>• Pollution des eaux</li> <li>• Pollution des sols</li> <li>• Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires</li> <li>• Substances préoccupantes</li> <li>• Substances extrêmement préoccupantes</li> <li>• Microplastiques</li> </ul>
ESRS E3	<b>Ressources aquatiques et marines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau</li> <li>• Ressources marines</li> </ul>
ESRS E4	<b>Biodiversité et écosystèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vecteurs d'incidence directs de la perte de biodiversité</li> <li>• Incidences sur l'état des espèces</li> <li>• Incidences sur l'étendue et l'état des écosystèmes</li> <li>• Incidences et dépendances sur les services écosystémiques</li> </ul>
ESRS E5	<b>Economie circulaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources entrantes, y compris l'utilisation des ressources</li> <li>• Ressources sortantes liées aux produits et services</li> <li>• Déchets</li> </ul>
ESRS S1	<b>Effectifs de l'entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions de travail</li> <li>• Égalité de traitement et égalité des chances pour tous</li> <li>• Autres droits liés au travail</li> </ul>
ESRS S2	<b>Travailleurs de la chaîne de valeur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions de travail</li> <li>• Égalité de traitement et égalité des chances pour tous</li> <li>• Autres droits liés au travail</li> </ul>
ESRS S3	<b>Communautés touchées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits économiques, sociaux et culturels des communautés</li> <li>• Droits civils et politiques des communautés</li> <li>• Droits des peuples autochtones</li> </ul>
ESRS S4	<b>Consommateurs et utilisateurs finaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux</li> <li>• Sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux</li> </ul>

	Thèmes	Sous-thèmes
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux</li> </ul>
ESRS G1	Conduite des affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture d'entreprise</li> <li>• Protection des lanceurs d'alerte</li> <li>• Bien-être animal</li> <li>• Engagement politique et activités de lobbying</li> <li>• Gestion des relations avec les fournisseurs, y compris les pratiques en matière de paiement</li> <li>• Corruption et versement de pots-de-vin</li> </ul>

Remarque : dans le cadre de la Directive Omnibus (février 2026), ces ESRS doivent être revus et simplifiés (consultation lancée par la Commission Européenne en mai 2026).

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

DNCA Finance - 19 place Vendôme, 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00 Email : dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com

Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.

